Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

➜ SUCCESSION

SCP ESPERANDIEU, MARTIN LEO et SAVIOLI
Notaires
14 rue Pasteur, B.P. 60636
21006 DIJON Cedex

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 18/09/2006, Mme Herta SEIBERT, demeurant à AUXONNE (21130), 2, rue Mignotte, née à FRAULAUTERN-SARRE (ALLEMAGNE), le 20 août 1933, veuve de Mr Robert, Félix COLLIN, de nationalité française, décédée à AUXONNE (21130), le 18/08/2021 a institué un légataire universel et des légataires particuliers.

Ce testament a fait l'objet d'un acte de dépôt aux termes d'un procès-verbal d'ouverture de description de testament reçu par Me MARTIN, Notaire à DIJON, le 9/12/2021. La copie authentique dudit procès-verbal et une copie figurée du testament ont été transmis au Greffe du Tribunal Judiciaire de DIJON lequel en accusé réception le 10/12/2021 par la réception d'un acte de dépôt portant le n° RG 21/01938 n° portalis DBXJ-W-B7F-HODS, le tout avant l'expiration d'un mois.

Les oppositions sont à former auprès de Me MARTIN, Notaire à DIJON, 14 Rue Pasteur, en charge de la succession.

Pour insertion
Me MARTIN

AL215132204

➜ NOMINATION

INDREXT

Société par actions simplifiée
au capital de 770 000 euros
Siège social
ZA Champ de Bois
21200 STE MARIE LA BLANCHE
448 310 664 RCS DIJON

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une délibération de l'AGO Annuelle du 24/09/2015, il résulte que : la Société AUCAP, SARL au capital de 19840€, dont le siège social est sis 1 rue du Golf, 21800 QUETIGNY, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 532 729 456, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de Monsieur Jean-Luc THEURET dont le mandat est arrivé à expiration, Mme Pascale MAQUAIRE, née RANTY, domiciliée 16 Boulevard Lyautey, 89000 AUXERRE, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Mme Marie-France PERRIN dont le mandat est arrivé à expiration.

La Société AUCAP et Mme MAQUAIRE ont été nommées pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2021.

Pour avis. Le Président.

AL215132177

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL) BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ NUMÉRIQUE

Au capital de 2 000 000 €
Siège social
53 bis rue de la Préfecture 21000 Dijon
818 262 651 RCS Dijon

Suite au Conseil d'administration du 29.07.21, le Conseil départemental de Côte-d'Or est représenté par M. Hubert POULLOT et par M. Alain LAMY ; le Conseil départemental du Jura est représenté par M. Clément PERNOT et par M. Jean-Baptiste GAGNOUX ; le Conseil départemental de Saône-et-Loire est représenté par M. André ACCARY et par M. Arnaud DURIX ; le Conseil départemental de l'Yonne est représenté par M. Patrick GENDRAUD et par M. Pascal Henriat.

Suite au Conseil d'administration du 7.12.21, le Syndicat Mixte Nièvre Numérique est représenté par M. Fabien BAZIN et par M. Thierry GUYOT. Le Conseil d'administration a élu en tant que Président M. Arnaud DURIX pour trois ans.

AL215132191

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

AVIS

MAS DE MAGNAOU, SARL au capital de 5 000 euros, siège social : Quartier Les Combes 07260 ROSIERES, 798 368 916 RCS AUBENAS, AGE du 29/10/2021 : changement de dénomination sociale en FEVRET MAZUE, extension de l'objet social à l'activité de gîte et autres biens meublés, transfert du siège social du Quartier Les Combes, 07260 ROSIERES au 21 Rue des Bernardines 21110 TART L'ABBAYE, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON, gérance : Mme Sylvie FEVRET (21 Rue des Bernardines 21110 TART L'ABBAYE). Pour avis

AL215131991

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

CS DELIVERY

SASU au capital de 100€
Siège social :
26 Boulevard du Maréchal Joffre
77300 FONTAINEBLEAU
RCS 878 679 505 MELUN.

Le Président, en date du 13/12/2021, a décidé de transférer le siège social au 36 RUE SUZANNE LAMY BRET, 21290 LEUGLAY, à compter du 13/12/2021. Président : M BEN AMMAR Mohamed, 36 Rue Suzanne lamy bret 21290 LEUGLAY. Radiation du RCS de MELUN et immatriculation au RCS de DIJON.

AL215132147

FINANCIA EXPERT

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : THIERRY CAMILLE.

Forme : SARL.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 10 rue de Genlis, 21560 ARC SUR TILLE.

878 034 354 RCS de Dijon.

Aux termes de l'AGE en date du 14/12/2021, l'associé unique a décidé, à compter du 01/12/2021, de transférer le siège social à 3 rue de Belleneuve, 21310 BELLENEUVE.

L'art.4 des statuts a été mis à jour comme suit :

«Le siège social est fixé à BELLENEUVE (21310) - 3 rue de Belleneuve.»

Mention sera portée au RCS de Dijon.

Pour avis, le gérant associé unique

AL215132162

SANARITA

Par décision du 24/11/2021, les associés de la société SANARITA, SARL au capital de 1 000 euros, Siège social : 34 rue Chaignot 21000 DIJON, RCS DIJON 839 649 134, ont décidé de transférer le siège social pour le fixer au 6 rue Pasteur 21000 DIJON, à compter du 24/11/2021. L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis – La gérance

AL215132172

SCI SIMODE

SCI au capital de 30489,80
Siège social :
Le Bresson Dussin
Saint Clair de la Tour
38110 La Tour-du-Pin
429 026 230 RCS de Vienne

L'AGE du 01/12/2021 a décidé de transférer le siège social de la société 23 rue Thiers, 21200 Beaune, à compter du 01/12/2021. Objet social : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles.Durée : expire le 24/01/2099. Radiation au RCS de Vienne et réimmatriculation au RCS de Dijon.

AL215132182

VALORIANCE

SC au capital de 382465,62 €
Siège social
Plateau de Dussin
Saint Clair de la Tour
38110 La Tour-du-Pin
420 581 340 RCS de Vienne

L'AGE du 01/12/2021 a décidé de transférer le siège social de la société 23 rue Thiers, 21200 Beaune, à compter du 01/12/2021 ; Objet social : Holding, acquisition et gestion de tous biens mobiliers et immobiliers. Durée : expire le 16/02/2099 ; Radiation au RCS de Vienne et réimmatriculation au RCS de Dijon

AL215132189

SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS» titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or) 1 Place de l'Europe Simone Veil avec bureau permanent à GENLIS (Côte d'Or) 25 Avenue de Sprendlingen

SARL TEYSSEDOU-TRANSPORTS

Suivant acte PV d'AGE du 02/12/2021 de la SARL TEYSSEDOU-TRANSPORTS, siège route de Villebichot 21700 SAINT-NICOLAS-LES-CITEAUX, au capital de 450 000€, RCS DIJON 381 070 655, les associés ont précisé le siège de la société qui est désormais : 53 Ter rue de la Fontaine (21700) SAINT-NICOLAS-LES-CITEAUX. L'article 4 des statuts a été modifié.

Pour avis.

Me Clémence BAILLY

AL215132192

GARNIER-CARRONNIER FRANCK

SARL au capital de 4 000 €
4, rue des Roses
21560 REMILLY SUR TILLE
528 984 735 RCS DIJON

Aux termes d'une décision du 17/06/2021 l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 4, rue des Roses 21560 REMILLY SUR TILLE au 14 bis Boulevard de la Croix Saint Martin 21800 QUETIGNY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL215132215

NUVOLAB 303

Par AGE du 25/11/2021, les associés de la société Nuvolab 303, Société civile au capital de 9 218 569 euros, RCS DIJON 878 716 638, Siège social : 24 Rue Félix Ziem 21000 DIJON, ont décidés de transférer le siège social au 11 Boulevard de Sévigné 21000 DIJON, à compter de ce jour. L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis – La gérance

AL215132222

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

CUMA DU BLANC CASSIS
RCS 338 960 982

L'AGE des associés, réunie le 16/11/2021 a voté le transfert du siège social de la Cuma du Blanc Cassis, de Cave Coopérative des Hautes Cotes 21200 BEAUNE à Chez PLAIT Didier 1 Rue Haute 21420 ECHEVRONNE.

Pour avis le Président

PLAIT Didie

AL215132223

COMPAGNIE DES TRANSITIONS

Par décision du 25/11/2021, l'associée unique de la société COMPAGNIE DES TRANSITIONS, SASU au capital de 15 000 euros, Siège social : 24 Rue Félix Ziem 21000 DIJON RCS DIJON 888 050 382 a décidé de transférer le siège social au 11 Boulevard de Sévigné 21000 DIJON, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis – La Gérance

AL215132225

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

LASERTEC

Société à responsabilité limitée
au capital de 400 000 euros
Siège social
43 rue du Faubourg Gallas
21310 ARCELOT
380 623 314 RCS DIJON

MODIFICATION DU CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 28/10/2021 et du procès-verbal des décisions de la gérance en date du 03/12/2021, le capital social a été réduit d'une somme de 127 200 €, pour être ramené de 400 000 € à 272 800 € par rachat et annulation de 636 parts sociales. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : « Le capital social est fixé à QUATRE CENT MILLE (400 000) euros.»

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à DEUX CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE HUIT CENTS (272 800) euros «.

Pour avis - La Gérance

AL215132110

ELYPS'S

CREADECO

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros Siège social : Lotissement les Roussotes 21600 FENAY 800 012 551 RCS DIJON Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 18/10/2021 et du procès-verbal de la gérance en date du 29/11/2021, le capital social a été réduit d'une somme de 7500 euros, pour être ramené de 15 000 euros à 7500 euros par rachat et annulation de 250 parts sociales.La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes : ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL : Ancienne mention : Le capital social est fixé à 15 000 euros ; Nouvelle mention :»Le capital social est fixé à 7500 euros Aux termes de cette AGE la collectivité des associés a pris acte du décès de Mr Alexis FOURNIER, cogérant, intervenu le 1/05/2019 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis La Gérance

AL215132132

PHARMACIE FLOURIOT

SELARL au capital de 40 290 €
Siège social
4 rue de l'Eglise – 21800 NEUILLY LES DIJON
RCS DIJON 538 841 354

AUGMENTATION DU CAPITAL

Par décisions extraordinaires du 15.11.2021, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 59 710 € par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL : Ancienne mention : Le capital social est fixé à 40 290 €- Nouvelle mention : Le capital social est fixé 100 000 € Pour avis La Gérance

AL215132173

LA PRAIRIE

Aux termes d'un acte en date du 9 décembre 2021, il a été décidé par la collectivité des associés de la société LA PRAIRIE, SC au capital de 762,25 €, dont le siège social est à SOMBERNON (21540) - Route Départementale 9, immatriculée au RCS de DIJON sous le n°420 804 544, de réduire le capital de 187,51 € pour être ramené de 762,25 € à 574,74 € par voie d'annulation de 123 parts sociales de 1,5245 € nominal chacune. L'annulation des parts sociales a pris effet ce même jour. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence :

- Ancienne mention : capital : 762,25 € ;
- Nouvelle mention : capital : 574,74 €.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour Avis.

AL215132201

BURGUNDY WINE BOND

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros Siège social : 4 bis rue de Romelet - 21600 LONGVIC 903 889 996 RCS DIJON - Du procès-verbal des décisions unanimes des associés en date du 20 décembre 2021, - Du certificat de dépôt des fonds établi le 14 décembre 2021 par la BANQUE POPULAIRE, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 145.000 euros par émission de 145.000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 5 000 euros à 150.000 euros. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 5 000 euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 150.000 euros. POUR AVIS Le Président

AL215132218

➜ RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue dans Terres de bourgogne du 17/12/2021, concernant la société **Micro phone service**, il convient de lire : Durée : 99 ans au lieu de 6 ans

AL215132224

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaire

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume LORISSON, Notaire à DIJON, le 10 décembre 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens par Monsieur Patrice Francis MARTIN, né à SAINT-ETIENNE (42000) le 29 septembre 1972 et Madame Gabrielle Stéphanie RANDRIANASOLO, née à NICE (06000) le 26 décembre 1974, mariés à la mairie de CONTES (06390) le 3 juillet 1999 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, demeurant ensemble à BEZE (21310) 4 place de Verdun.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL215132183

➜ MODIFICATION DE STATUTS

INFUZ

SARL au capital de 7.500,00 euros
Siège social : 26, Rue Audra
21000 DIJON
RCS DIJON 445 151 798

Par décisions extraordinaires du 01/10/2021 l'associée unique a décidé, à compter du même jour :

- d'adjoindre l'activité de location de biens immobiliers et/ou fonds de commerce appartenant à la Société
- de transférer le siège social au 26, Rue Audra, 21000 DIJON, , et modifié l'art. 4 des statuts
- de modifier les art 2 et 4 es statuts.

Mention sera faite au RCS de DIJON

AL215131978

GAEC CHAMPENOIS

GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN
au capital de 135 984,51 €
Siège social
30 rue du Maréchal de Lattre
21470 BRAZEY-EN-PLAINE
413 076 563 RCS DIJON

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 4 novembre 2021, la collectivité des associés a : - Autorisé Mme ROYER Chantal à démissionner de ses fonctions de gérante à compter rétroactivement du 29 septembre 2021. - Décidé la transformation du GAEC en EARL, à compter rétroactivement du 30 septembre 2021, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes : Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Dénomination sociale : EARL CHAMPENOIS Siège social : 30 rue du Maréchal de Lattre, 21470 BRAZEY-EN-PLAINE Capital social : 135 984,52 € Objet social : Activités agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime Gérant : M. ROYER David, demeurant 21470 BRAZEY-EN-PLAINE pour une durée illimitée. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES.

Pour avis et mention, La Gérance

AL215132188

CREA'FLORE

Par décision du 01/12/2021, l'associée unique de la société CREA'FLORE, SARL au capital de 3 000 euros, Siège social : 421 Route de Gray 21850 SAINT APOLLINAIRE, RCS DIJON 749 961 322, a décidé d'étendre l'objet social, aux activités de fabrication et commercialisation de bougies, de diffuseur de parfums et senteurs, d'accessoires pour bébés. L'article des statuts relatif à l'objet social a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS DIJON.

Pour avis – La gérance

AL215132193

ESC DIJON-BOURGOGNE

SA au capital de 10 448 000 €
Siège social : 29 Rue Sambin
21000 DIJON
823 945 753 RCS de DIJON

Par AGO du 15/12/2021, il a été décidé à compter de ce même jour :

- à compter du 29/11/2021 remplacement de membres du Conseil de Surveillance : CCI 21 par CCI Métropole de Bourgogne dont le siège social est 2 av Marbotte, BP 17440, 21074 Dijon Cedex; Delphine Still, ancien représentant permanent de CCI 21, par Pascal Leyes, représentant permanent de CCI Métropole de Bourgogne demeurant 1 rue de la Grange Saint-Pierre, 71850 Charnay les Mâcon; Xavier Mirepoix, démissionnaire, par Pascal Gautheron demeurant 26 bis rue des Grands Varennes, 21000 Dijon; Vincent Jaurou, démissionnaire, par Stéphanie Bompas demeurant 1 rue Legrand du Saulle, 21000 Dijon
- à compter du 1/1/2022 remplacement comme membre du Conseil de surveillance de Elsa Viel par Emma Guiberteau, demeurant 1 rue du Nord, 21000 Dijon
- Est partant du Conseil de Surveillance à compter du 1/10/2021, en raison de son départ à la retraite, Odile Barbe. Le président du Directoire a changé d'adresse et demeure désormais 13 rue du Charron, 21160 Marsannay la Côte.

Mention au RCS de DIJON

AL215132196

ARTISANS DU PATRIMOINE

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social
6 Rue des Ecugnières,
21390 PRECY SOUS THIL
793 732 264 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28/02/2020, il résulte que les mandats de la société SCP COMMISSAIRES AUX COMPTES ANDRE & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, et du Cabinet ANDRE & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il a été décidé de ne pas procéder à leur renouvellement, ni de désigner de nouveaux Commissaires aux Comptes. Pour avis Le Président

AL215132197

LES HAUTS DE MEURSAULT

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social
5 route de Volnay - 21190 MEURSAULT
789 952 462 RCS DIJON

Aux termes de décisions du 25/10/2021, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Gaspard FAUCHER de ses fonctions de Président avec effet au 25/10/2021 et a nommé en qualité de nouveau Président à compter de cette même date la société LVL HOTELLERIE, Société à responsabilité limitée au capital de 135 000 euros, ayant son siège social 5 route de Volnay à MEURSAULT (21190), immatriculée sous le numéro 845 062 967 RCS DIJON, représentée par M. Gaspard FAUCHER, son Gérant. Pour avis. Le Président.

AL215132198

AGENCE POUR LA RENOVATION DES SOLS

SASU au capital de 100000,00 €
8 chemin de Massigny
Avenue du Président Coty
21400 Châtillon-sur-Seine
750 036 758 RCS de Dijon

En date du 17/12/2021, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient : FRANCE ARDENNES TRADE ; Modification au RCS de Dijon

AL215132207

GAEC DE SOUS LA VELLE

Société civile au capital de 261 800 euros
Siège social
1 rue Sous la Velle
21320 Beurey-Bauguay
479 968 257 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 17 Décembre 2021, la collectivité extraordinaire des associés a décidé : - de nommer Madame Rosine MALLET, demeurant 5 Rue Amont – 21320 BEUREY BAUGUAY, co-gérante du groupement pour une durée illimitée ; - de transférer le siège social au 5 Rue Amont – 21320 BEUREY BAUGUAY ; Le tout à compter du 01/01/2022. Pour avis et mention, La Gérance

AL215132208

PRESTIGE DES GRANDS VINS DE FRANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 220 920 euros
Siège social
4 rue Docteur Guyot
21420 SAVIGNY LES BEAUNE
326 944 931 RCS DIJON

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 10 DECEMBRE 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à avec effet au 1er JANVIER 2022, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 220 920 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Mme Patricia CORCIA et M. Raphaël CORCIA, gérants, cessent leurs fonctions du fait de la transformation de la Société, avec effet au 31 décembre 2021. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Mme Patricia CORCIA, demeurant 16 rue Chanson Maldant - 21420 SAVIGNY LES BEAUNE DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Raphaël CORCIA, demeurant 3 rue du Clos l'Evêque – 71640 MERCUREY.

Pour avis Le Président

AL215132212

FIDAL
Société d'avocats
13 rue du 19 Mars 1962
71000 SANCE

MCS DISTRIBUTION

SAS au capital de 58 180 euros
Siège social : 4 route de Dijon
21700 NUITS SAINT GEORGES
484 185 574 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 novembre 2021, il résulte que l'objet social a été étendu, à compter du même jour, à l'activité suivante : le négoce de toutes boissons non alcoolisées. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis.

AL215132213

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ETA LA CRAAS

Société en nom collectif
au capital de 2 000 euros
Siège social
1 Place de l'Eglise 21220 SEMEZANGES
794 470 229 RCS DIJON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEMEZANGES, du 28/10/2021, la collectivité des associés a agréé en qualité d'associé en nom et a nommé en qualité de cogérant Monsieur Sébastien TRAPET, demeurant 57 rue Félix Tisserand – 21700 NUITS ST GEORGES pour une durée illimitée. Ces modifications entraînent publication des mentions suivantes : Associés en nom et gérants : Ancienne mention : Monsieur Alain TRAPET, demeurant 1 Place de l'Eglise 21220 SEMEZANGES Monsieur Gilles MALSERT, demeurant le Village 21220 SEMEZANGES Monsieur Nicolas TRAPET, demeurant 11 ruelle du Petit Puits 21220 SEMEZANGES Nouvelle mention : Monsieur Alain TRAPET, demeurant 1 Place de l'Eglise 21220 SEMEZANGES Monsieur Sébastien TRAPET, demeurant 57 rue Félix Tisserand 21700 NUITS ST GEORGES Monsieur Gilles MALSERT, demeurant le Village 21220

➜ AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA COTE D'OR

Appel à Candidatures du 20/12/2021

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

MONTMOYEN: Terres, prés, bois - Urbanisme : RNU

Objectif : maintien du fermier sur les parcelles occupées

24 ha 65 a 35 ca

- Les loucheres: ZI-30 - Sous foret: ZI-1(B)-1(C)-1(AJ)-1(AK) - Sous le chemin de foret: ZI-2-6(A)-6(BJ)-6(BK)-6(CJ)-6(CK)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 12/01/2022** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL215132214

MESSANGES Monsieur Nicolas TRAPET, demeurant 11 ruelle du Petit Puits 21220 SEMEZANGES

Pour avis, La Gérance

AL215132175

ASSIST INFO 21

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social
10 rue Colonel Redoutey 21130 AUXONNE
791 085 640 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 01/12/2021, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M. Alain DROYER de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau cogérant Mme Mélanie DROYER, demeurant 2 rue de Flammerans 21270 SOISSONS SUR NACEY, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Pour avis. La Gérance

AL215132194

→ NON DISSOLUTION

SG STEPHANE GOYARD CONSULTING

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social
10, rond-point de la Nation
21000 DIJON
527 617 039 RCS DIJON

AVIS DE NON DISSOLUTION

Par décision du 29/11/2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance.

AL215132169

PEPPUCCIO

Aux termes d'une délibération du 28/06/2021, l'AGE des associés de la Société PEPPUCCIO (SARL au capital de 10 000 € ; Siège social : 10 Rue Odebert - 21000 DIJON ; immatriculée sous le n°841 754 013 RCS DIJON), statuant en application de l'art. L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL215132203

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

DP FINANCE CONSULTANT

EURL au capital de 8 000 €
Siège social : 14 Boulevard Thiers
21000 DIJON
RCS de DIJON 537 511 685

L'assemblée générale extraordinaire du 12/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2021. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame DELPHINE PERRON, demeurant 14 Boulevard Thiers, 21000 DIJON et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

AL215132158

BOURGOGNE PRODUITS REGIONAUX

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège social
4 rue Deher, 21170 TROUHANS
Siège de liquidation
4 rue Deher, 21170 TROUHANS
813 627 783 RCS DIJON

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 18/10/2021, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation,

déchargé Daniel GUILLAUME, demeurant 4, rue Deher – 21170 TROUHANS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis-Le Liquidateur.

AL215131931

HSMC

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 16 000 euros
Siège social
4 rue des Vignes, 21600 OUGES
Siège de liquidation
4 rue des Vignes, 21600 OUGES
832704977 RCS DIJON

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Yann MALIN, demeurant OUGES 21600 - 4 rue des Vignes, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé : 4 rue des Vignes - 21600 OUGES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis - Le Liquidateur.

AL215132059

AVIS

FIET GERARD, EARL au capital de 8 000 euros, siège social : Rue du Mont, 21310 BEZE, 421 846 809 RCS DIJON, décisions du 31/03/2021 : approuve le compte définitif de liquidation, décharge M. Clément FIET de son mandat de liquidateur, donne à ce dernier quitus de sa gestion et constate la clôture de la liquidation à compter du 31/03/2021. Pour avis

AL215132145

RRIMMO

SAS au capital de 1.000€
Siège social : 3 boulevard de Beauregard
21600 LONGVIC
RCS 898 449 087 DIJON

L'AGE du 01/12/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable, nommé liquidateur M LANCELLOTTI FABIAN, 26 RUE DE JOUVENCE 21000 DIJON et fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. La correspondance sera adressée au 26 RUE DE JOUVENCE 21000 DIJON. Mention au RCS de DIJON.

AL215132159

CIGALHON

Société civile
au capital de 38112,25 euros
Siège social :
4B rue Jean-Baptiste Baudin
21000 DIJON
RCS DIJON 398 029 769

Aux termes d'une délibération en date du 10 mai 2021, l'Assemblée Générale des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé Madame Françoise GINOLHAC, demeurant à DIJON (21000), 29 rue Jean-Baptiste Baudin, en qualité de liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à la société CIGALHON, en liquidation chez Madame Françoise GINOLHAC. Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au Tribunal de Commerce de DIJON.Pour avis Le liquidateur.

AL215132160

CIGALHON

Société civile
au capital de 38112,25 euros
Siège social :
4B rue Jean-Baptiste Baudin
21000 DIJON
RCS DIJON 398 029 769

Aux termes d'une délibération en date du 10 mai 2021, l'Assemblée Générale des associés a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et a procédé à la clôture des opérations de liquidation.Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.Pour avis Le liquidateur.

AL215132161

C2M

Clôture de liquidation

Dénomination : C2M SARL. Forme : SARL société en liquidation. Capital social : 500 euros. Siège social : 8 Boulevard DU CHAMP AUX METIERS, 21800 QUETIGNY. 832123632 RCS de Dijon. Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 15 décembre 2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Emmanuel CARETTE demeurant 15 Boulevard Carnot, 21000 Dijon et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du Dijon.

Le liquidateur.

AL215132165

VJ SOLUTIONS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social
5 rue de Montby 21200 BLIGNY LES BEAUNE
Siège de liquidation
5 rue de Montby 21200 BLIGNY LES BEAUNE
828 041 947 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Véronique JUNGMANN, demeurant 5 Rue de Montby 21200 BLIGNY LES BEAUNE, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 5 Rue de Montby 21200 BLIGNY LES BEAUNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le Liquidateur.

AL215132166

ELBE 21

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 315 000 euros
Siège social et siège de liquidation
23 rue Guynemer 21600 LONGVIC
450 798 327 RCS DIJON

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 6/12/2021 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Laurence GUENARD, demeurant 23 rue Guynemer 21600 LONGVIC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur.

AL215132170

FIDUCIAL SOFIRAL

15A A avenue du chateau
SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE
89000

COIFFURE CAROLE STYL

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social
26 rue Charrue 21000 DIJON
Siège de liquidation
9 rue de la France Libre 21000 DIJON
RCS DIJON 400 781 407

Aux termes d'une décision en date du 9 décembre 2021, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Carole MILLAT, demeurant 9 rue de la France Libre 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL215132163

YO TOO

YO TOO- SARL - capital 1 000 euros - Siège : 19, rue des Petites Roches, 21370 PLOMBIERES LES DIJON - 788 963 338 RCS DIJON - L'AGE du 30.11.2021 a décidé la dissolution anticipée à compter du 30.11.2021 et sa mise en liquidation amiable, a nommé liquidateur Jean-Michel ROGER demeurant 19,rue des Petites Roches 21370 PLOMBIERES LES DIJON pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation, a fixé le siège de la liquidation 19 rue des Petites Roches 21370 PLOMBIERES LES DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes seront déposés au RCS DIJON.

Pour avis - Le Liquidateu

AL215132184

CUMA DE LA PRUNIERE

Agr : 21-86-511
RCS Dijon : 334848751
Siège
Mairie, 21310 Noiron sur Bèze

Avis de dissolution

L'AGE de la Cuma de la Prunière réunie le 16/12/21 à Bretenière a décidé la dissolution de la Cuma à compter de la même date.

Elle a désigné aux fonctions de liquidateur Luc Thévenot, lequel dispose à cet effet de tous pouvoirs. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de Dijon.

AL215132186

EARL LOUCHARD

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 8 000,00 euros
21390 NOIDAN
408 060 861 RCS DIJON

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 Octobre 2021, la collectivité des associés de l'EARL LOUCHARD a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé en qualité de liquidateur, Monsieur Bernard LOUCHARD, demeurant à NOIDAN 21390, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à NOIDAN 21390, lieu du siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis, Le liquidateur.

AL215132187

RD

SCI en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social
2 Rue De Beauregard - ZA de Beauregard
21490 NORGES-LA-VILLE
791 629 710 RCS DIJON

L'AGE du 09/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 09/12/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Julien RENAUD, demeurant 7 Rue du 23 Juillet 1944 -74500 SAINT GINGOLPH, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé chez M. Julien RENAUD - 7 Rue du 23 Juillet 1944 - 74500 SAINT GINGOLPH. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de DIJON, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL215132205

Olivier BENOIT – avocat
Spécialiste en droit des sociétés
34, rue Emile Bertin
54000 NANCY
Tél : 03.83.27.32.32

H2OLIDAYS

société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 10 000 €
Siège social : 21170 ST JEAN DE LOSNE
438 811 325 RCS DIJON

L'assemblée générale ordinaire du 11 décembre 2021 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur Madame Mary-Jocelyne GERARD demeurant Port de Plaisance 21170 ST JEAN DE LOSNE, a déchargé cette dernière de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

AL215132209

YO TOO

SARL en liquidation
Au capital de 1 000 €
Siège social et siège de la liquidation
19, rue des Petites Roches
21370 PLOMBIERES LES DIJON
788 963 338 RCS DIJON

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGO du 30.11.2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Jean-Michel ROGER demeurant 19, rue des Petites Roches 21370 PLOMBIERES LES DIJON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30.11.2021. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS DIJON.

Pour avis Le Liquidateur.

AL215132210

ARANDES

SCICV en liquidation
au capital de 1 000 euros,
Siège social : 1 Impasse des Groseilliers
21120 CHAIGNAY,
819 349 366 RCS DIJON

L'AGE du 31 octobre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur la SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET IMMOBILIER, demeurant 1 Impasse des Groseillers - 21120 CHAIGNAY, représentée par M. Yvon GAGGINI, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 1 Impasse des Groseilliers - 21120 CHAIGNAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de DIJON, en annexe au RCS. Pour avis, le Liquidateur.

AL215132220

ARANDES

SCICV en liquidation
au capital de 1 000 euros,
Siège social : 1 Impasse des Groseilliers
21120 CHAIGNAY,
819 349 366 RCS DIJON

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AG du 16 décembre 2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET IMMOBILIER, représentée par M. Yvon GAGGINI, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de DIJON, en annexe au RCS. Pour avis, le Liquidateur.

AL215132221

→ AVIS DE CONSTITUTION

GUILLEN PERRAUDIN

AVIS DE CONSTITUTION

Selon acte sous signature privée en date à AISEREY du 28/10/2021, il a été constitué la société suivante :

Forme : Société de participations financières de profession libérale de pharmaciens d'officine par actions simplifiée

Dénomination : GUILLEN PERRAUDIN

Siège : Place de l'Eglise, 21110 AISEREY

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 10 000 euros

Objet : La détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral, ayant pour objet l'exercice de la profession de Pharmaciens d'Officine. Elle peut détenir des participations dans la limite de trois sociétés d'exercice libéral de Pharmaciens d'Officine conformément à l'article R5125-18 du Code de la Santé Publique ; Toutes activités accessoires en relation directe avec la détention de parts ou d'actions des sociétés d'exercice libéral de Pharmaciens d'Officine, et destinées exclusivement aux sociétés dans lesquelles la Société est associée

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la

décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, conformément à l'article 10 de la loi 90-1258 du 31 décembre 1990 et selon la procédure prévue par l'article L. 228-24 du Code de commerce.

Président : Madame Marion PERRAUDIN, demeurant 7 Rue du Pâtis des Baraques, 21170 MONTOT

Directeur Général : Madame Mélanie GUILLEN, demeurant 20 Rue Henri Matisse 21000 DIJON

La société sera immatriculée au RCS de DIJON

AL215132181

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 10/12/2021 :

Forme : SAS,

Dénomination : SP ESPACES VERTS,

Siège social : 10 B Chemin de Vaux 21110 CHAMBEIRE,

Durée : 99 ans,

Capital social : 3 000 euros

Objet : la réalisation de prestations de travaux agricoles, élagage, entretien d'espaces verts, tonte... travaux de terrassement,

Une action = une voix,

Président : M. Sébastien PAUL (10 B Chemin de Vaux, 21110 CHAMBEIRE),

Cession : agrément en AGE, libre entre associé,

Dépôt légal RCS DIJON. Pour avis.

AL215132140

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 1er décembre 2021

Dénomination sociale : ISTIA

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Capital social : 9 000 euros

Siège social : 2, Rue des Juifs, 21350 CHARNY

Objet social : Toute activité de création et conception de modèles de prêts à porter, activité spécialisée de design, styliste.

Durée de la Société : 99 ans

Gérance : Madame Kristina GORINA, demeurant 2 Rue des Juifs 21350 CHARNY,

Immatriculation au RCS de DIJON

Pour avis

AL215132141

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 01/12/2021 à DIJON, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : GF.42 - Siège social : 4 rue du Lavoir 21160 PERRIGNY LES DIJON - Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS - Objet social : Activités de prison island - Capital social : 10 000 euros - Gérance : FAUL Sébastien demeurant 4 rue du Lavoir 21160 PERRIGNY LES DIJON et CANEL Raphaël demeurant 3 allée Maximilien Evrard 42290 SORBIERS ont été nommés gérants. Immatriculation au RCS de DIJON. Pour avis. La Gérance

AL215132157

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LADOIX-SERRIGNY (21550) du 1er décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée,

Dénomination : BOUILLOT,

Siège : 21 Rue Martenot – 21550 LADOIX-SERRIGNY,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

Capital : 1 000 euros constitué uniquement d'apport en numéraire,

Objet : Toutes prises d'intérêts ou de participations dans des sociétés ou entreprises, la souscription ou l'acquisition sous quelque forme que ce soit, de toutes valeurs mobilières comme de toutes parts d'intérêts ou autres droits sociaux, la gestion et la détention desdits droits sociaux et participations, et ce, plus particulièrement dans le secteur agri-viticole ; La participation active en tant que holding animatrice au contrôle des filiales et à la conduite de la politique du groupe qu'elle constitue avec ses filiales ; L'accomplissement de toutes prestations de services en matière de conseils, gestion, d'administration et d'assistance en faveur des filiales, et ce, en tous domaines (notamment mais pas seulement en matière juridique, informatique, commerciale, financière et immobilière) ; L'acquisition, l'aliénation, l'échange ainsi que toutes opérations portant sur les actions, parts sociales, parts d'intérêt, parts de fondateurs ou bénéficiaires, obligations ou bons, et généralement sur toutes valeurs mobilières et droits mobiliers quelconques.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Jérémie BOUILLOT demeurant 21 Rue Martenot – 21550 LADOIX-SERRIGNY,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis.

AL215132163

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte électronique en date à DIJON du 14/12/2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros dénommée SMART & YOUNG, dont le siège social est situé 7, rue Magnien - 21220 FIXIN, qui a pour objet, en France et à l'étranger :

- la promotion immobilière, l'achat, la construction en sous-traitance, l'aménagement et la revente de tous immeubles, l'achat, l'aménagement et la revente de tous terrains, ainsi que les activités de lotisseur, marchand de biens, agent immobiliers et toutes activités de conseils relatives à toutes les activités figurant à l'objet social.

- la prise de participation dans tous groupements, entreprises et sociétés civiles ou commerciales, français ou étrangers, créés ou à créer, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apports, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion, de société en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite, la gestion de ses participations financières ;

- et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Monsieur Raphaël MERCUSOT, demeurant 7, rue Magnien - 21220 FIXIN, assure sa gérance sans limitation de durée.

Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de DIJON.

Pour avis.

AL215132164

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14/12/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : MAISON PAULETTE ; Objet social : Locations meublés de biens immobiliers ; Siège social :14 Rue des Ecoles, 21190 Meursault. Capital : 1000 € ; Durée : 99 ans ; Président : M. BESSAGUET Christian, demeurant 14B Rue des Ecoles, 21190 Meursault ; Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles et négociables sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Immatriculation au RCS de Dijon

AL215132167

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 7/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LA FABRIQUE DU MEEPLE

Siège social : 2 Rue Pierre Joseph Magnin, 21000 DIJON

Objet social : débit de boissons, restauration sur place et à emporter, location de jeux de société, organisation d'évènements

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros en numéraire

Gérance : Jimmy NOIRAT, demeurant 2 Rue Pierre Joseph Magnin 21000 DIJON, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis, La Gérance

AL215132168

JLB HOLDING

Avis est donné de la constitution au RCS de DIJON de la Société JLB HOLDING, EURL au capital de 650 000 euros, Durée : 99 ans, Siège social : 4 Impasse de l'Eglise 21190 MONTHELIE, Objet social : L'acquisition, sous quelque forme que ce soit, la propriété, l'administration, la gestion de participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux ou valeurs mobilières. Le gérant est Monsieur Jean-Louis BRULARD demeurant 4 Impasse de l'Eglise 211902 MONTHELIE.

Pour avis – La Gérance

AL215132171

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à DIJON (21) du 08/12/2021, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MCG 21

Siège : 8 Rue des Orfèvres - 21240 TALANT

Objet : Acquisition d'immeubles, mise en valeur, transformation, aménagement, construction, administration et exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles

dont elle peut être propriétaire par tout moyen. Acquisition de terrains, exploitation et mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société.

Vente à titre exceptionnel desdits immeubles. Prise de participations dans toutes sociétés

ayant un objet similaire à la SCI MCG 21 et cession à titre exceptionnel desdites

participations.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de DIJON

Capital : 100 € (numéraire)

Gérance : Mme Claudie MARINO et M. Grégory MARINO, demeurant tous deux 8 Rue des Orfèvres - 21240 TALANT

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés ;

agrément des associés représentant au moins les 2/3 du capital pour les autres cessions.

Pour avis

La Gérance

AL215132174

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 14/12/2021

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : AQUAMARINA

Siège social : 5 Cour au Motet, 21121 ETAULES

Objet social :

- la détention par acquisition directe ou indirecte, sous forme de participation ou par tout autre moyen, l'exploitation sous toutes leurs formes, de bateaux, d'emplacements de port, pontons, corps-morts…,

- la gestion, l'achat, la vente de tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations et de titres de toutes sortes, de Sociétés dont l'activité est l'achat, vente, exploitation par tout moyen de bateaux, d'emplacements de port, pontons, corps-morts…,

- la participation directe ou indirecte de la Société dans toute opération financière, immobilière ou mobilière et dans toutes entreprises commerciales, industrielles ou civiles pouvant se rattacher à l'objet social ou à toute objet similaire ou connexe,

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 euros

Gérance : M. Jean-François GOUJON (5 Cour au Motet 21121 ETAULES)

Cession de parts : agrément en AGE, libre entre associés.

Immatriculation au RCS de DIJON

Pour avis

AL215132176

HOLDING SEMABAT

Avis de constitution

ASSP du 15/12/21 à Doubs CONSTITUTION : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : HOLDING SEMABAT Siège social : 14 rue de la Gare 21110 COLLONGES LES PREMIERES Objet social : en France et à l'étranger : l'acquisition, la détention, la gestion et la cession de toute participation, quelle qu'en soit la forme, dans toutes sociétés civiles, commerciales, artisanales ou industrielles ; l'administration et la gestion, directement ou indirectement, par location ou sous toutes autres formes, de tous immeubles et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'apport, d'acquisition, d'échange ou autrement ; toutes prestations de services et de conseil communes aux entreprises contrôlées ou dans lesquelles elle détiendrait une participation notamment dans les domaines commercial, administratif, financier et immobilier ; l'animation de ses filiales par la participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de ses filiales ; l'acceptation de tous mandats sociaux de nature à permettre et à favoriser cette animation ; la création, l'acquisition et l'exploitation de brevets, procédés et marques en relation avec les activités développées ; et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes. Durée : 99 ans Capital social : 1 000 euros Apport en numéraire : 1 000 euros Gérance : Monsieur Messaoud BOUTEFFAS demeurant 9 rue du Bourg 21200 VIGNOLES Immatriculation au RCS de DIJON. Pour avis. La Gérance.

AL215132180

BURGUNDY WINE SERVICES

SAS au capital de 3000€
Siège social
19 Rue Jacques Germain
ZI Savigny Les Beaune
21420 SAVIGNY LES BEAUNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à SAVIGNY LES BEAUNE du 26/11/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SAS. Sigle : BWS. Dénomination : Burgundy Wine Services. Siège : 19 Rue Jacques Germain ZI Savigny Les Beaune 21420 SAVIGNY LES BEAUNE. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 3000€. Objet Le conseil, la gestion de projets, d'opérations spéciales, l'intermédiation, le développement, le commerce, le négoce en vin, le négoce en chambre à destination de l'activité viticole, et assimilés. Toutes activités ou prestations se rattachant à l'Oenotourisme et l'Oenodivertissement. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions

légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions de l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément des associés. Président : Manoël BOUCHET demeurant 2 Rue de la Bouzaize 21200 COMBERTAULT. La Société sera immatriculée au RCS de DIJON.

POUR AVIS

Le Président

AL215132190

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à FLEUREY-SUR-OUCHE du 07/12/2021, il a été constitué la société suivante : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : HUITTE. Siège : 19 rue de Morcueil, 21410 FLEUREY-SUR-OUCHE. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON. Capital : 1 000 euros. Objet : fabrication, achat, importation, commercialisation, distribution et promotion de tous type de produits ; activité de prestations de services et de conseils aux entreprises et aux particuliers ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : La Société Pianissimo, SARL au capital de 307 500 euros, dont le siège social est 19 rue de Morcueil, 21410 FLEUREY SUR OUCHE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 882 172 067 RCS DIJON, représentée par M. Thomas LARGERON, gérant. Directeur général : la Société Nova, SARL au capital de 295 500 euros, dont le siège social est Voie communale 4, 21320 CREANCEY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 882 103 104 RCS DIJON, représentée par M. Romain LARGERON, gérant. POUR AVIS. Le Président

AL215132195

SOTTO GRANDE

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 16 décembre 2021, à CORGOLOIN.

Dénomination : SOTTO GRANDE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : Hameaux de Moux, 21700 Corgoloin.

Objet : Achat de terrains et construction de maisons pour vente ou mise en location et conseil en matière de gestion d'entreprise.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 500 euros divisé en 50 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote..

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Samuel KELLER Hameau de Moux 21700 Corgoloin.

Directeur général : Madame Xavière KELLER Hameaux de Moux 21700 Corgoloin.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL215132202

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ETORMAY du 9 décembre 2021, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : EARL WARNIER Siège : 6 rue de l'Eglise – 21450 ETORMAY Forme : Société civile Capital : 7 500 euros Objet : Gestion et exploitation de biens agricoles Durée : 99 ans Apports : du numéraire pour un montant de 7 500 euros Gérant : Monsieur WARNIER Kévin, demeurant 6 rue de l'Eglise – 21450 ETORMAY La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de Commerce de DIJON. Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.

Pour avis, La gérance

AL215132206

ESCOFFIER, L'ARRIERE-BOUTIQUE

Suivant assp en date à BEAUNE du 14 décembre 2021, il a été établi les statuts d'une EURL dénommée ESCOFFIER, L'ARRIERE-BOUTIQUE, dont le siège est 3 Place Carnot – 21200 BEAUNE, ayant pour objet la vente au détail de produits d'épicerie fine, vins et alcools, fromages, articles et cadeaux pour la table et autres produits annexes ; l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe, et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou tout autre objet similaire ou connexe. La société a été constituée pour une durée de 99 ans à partir de son immatriculation au RCS de DIJON sauf dissolution anticipée ou prorogation. Le capital social est fixé à 1 500 €. Aux termes du même acte, Monsieur Romain ESCOFFIER, demeurant 490 B Ancienne Route de Bouze – 21200 BEAUNE, a été nommé gérant.

AL215132217

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à THOREY EN PLAINE du 17 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Capital social : 1000 Euros divisé en 1000 parts de 1 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Dénomination sociale : SCI DU CLIMAT

Siège social : 26 route de Dijon – 21110 THOREY-EN-PLAINE

Objet social : La Société a pour objet :

- l'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers acquis ou édifiés par la société,

- la conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou la prise en location longue durée avec ou sans option d'achat,

- la signature de tous actes en vue de l'acquisition des terrains et l'édification d'immeubles sur lesdits terrains,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Gérance : Est nommé en qualité de premier gérant pour une durée illimitée :

Monsieur Vincent PEDRON, né le 11 septembre 1993 à DIJON (21000) demeurant 46 Avenue de la Gare – 21910 SAULON LA CHAPELLE.

Clauses relatives aux cessions de parts :

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes, y compris conjoints, ascendants et descendants, qu'avec l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis

La Gérance

AL215132219

NIÈVRE

➜ SUCCESSION

Notaire

SUCCESSION

Mr Henri Claude JEGOU, retraité, veuf de Mme Marie Thérèse CLOIX, demeurant à LUZY (58) 5-7 avenue Hoche, né à LAROCHEMILLAY (58) le 9/11/1928, décédé à LUZY (58) le 31/10/2021, est décédé en l'état d'un testament olographe en date du 1/12/2005, et il a été déposé au rang des minutes de Me Jean CHINCHOLE, notaire à LUZY (58170), suivant PV du 7/12/2021 dont une copie authentique a été reçue par le greffe du tribunal judiciaire de Nevers le 9/12/2021.

Les oppositions pourront être formées auprès Me Jean CHINCHOLE, notaire à LUZY (58170) BP 16, référence CRPCEN : 58028, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL585132173

Notaires

SCP Arnaud GROMEZ,
Arnaud DELAPORTE,
Jean-Yves LAMEYSE,
Laurent RIGAUD
Notaires associés

TESTAMENT OLOGRAPHE

Mr Vicente LLUCH TAMARIT, demeurant à DONZY (58220) Le Chapiteau - 72 Rue André Audinet, né le 3 avril 1940 à SEDAVI VALENCIA (Espagne), est décédé le 2 octobre 2021 à NEVERS (58). Pacsé à Mr Jean-Michel PANNE.

Suivant testament olographe en date du 21 mars 1996, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 9 décembre 2021, il a institué un légataire.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Arnaud DELAPORTE , 3Bis Rue du Vivier 95220 HERBLAY SUR SEINE, le 7 décembre 2021.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Arnaud DELAPORTE.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL585132195

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

CAP HOLFI

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 000 000.00 € Siège social : 38 Rue Franchet d'Esperey 58000 NEVERS 525 221 396 RCS NEVERS. En date du 26/11/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société de 38 Rue Franchet d'Esperey, NEVERS (Nièvre), à 61 Allée des Bambous - 83700 SAINT RAPHAEL, à compter du 26/11/2021. Radiation au RCS de NEVERS et immatriculation au RCS de FREJUS. Pour avis, le représentant légal.

AL585132156

EURL MAINTENANCE CHAUFFAGE EN BERRY

au capital social de 2000 Euros
Siège social : 3 ROUTE DE TORTERON
18320 JOUET SUR L'AUBOIS
SIREN 500 223 193 R.C.S. Bourges

Le 01 Décembre 2021, lors de l'AGE ayant pour gérant Mr Christophe ROUX demeurant 56 RUE DE COMMENTRY 58600 FOURCHAMBAULT il a été décidé de transférer le siège social

au : 56 RUE DE COMMENTRY 58600 FOURCHAMBAULT.

L'article 4 des statuts a été modifié en ce sens. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de NEVERS. Il a également été décidé l'augmentation du capital socialde l'EURL Maintenance Chauffage en Berry à cette même date. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en ce sens.

Ancien montant : 2.000 euros

Nouveau montant : 50.000 euros

Pour avis.

AL585132168

Cabinet Banse

OC3F

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social
79 rue Victoire de la Marne
52000 CHAUMONT
532 600 152 RCS CHAUMONT

Aux termes d'une délibération en date du 23 Novembre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée OC3F a décidé de transférer le siège social du 79 rue Victoire de la Marne, 52000 CHAUMONT au 15 rue Marie Davy 58 500 CLAMECY à compter du 23 Novembre 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHAUMONT sous le numéro 532600152 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de NEVERS. Président : Monsieur Olivier HUE, demeurant 10, route du Fourneau Lieu-dit Cuzy, 58800 CERVON.

POUR AVIS Le Président

AL585132174

SAS MORVAN ECO CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée
au capital de 100 €
Siège
5 Rue des Tanneries
58120 CHATEAU CHINON
880925896 RCS de NEVERS

Par décision de l'AGE du 14/11/2021, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 20/11/2021 au 5 Avenue Général de Gaulle 94160 ST MANDE.

Radiation au RCS de NEVERS et ré-immatriculation au RCS de CRETEIL.

AL585132180

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAS SEJ DEVELOPPEMENT,
QUARTIER DE LA GARE
58460 CORVOL L'ORGUEILLEUX,
au capital de 10.000 euros,
RCS NEVERS : 834 104 796

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2021 l'assemblée générale des associés a décidé de transférer à compter du 20 décembre 2021 le siège social qui était Quartier de la Gare 58460 CORVOL L'ORGUEILLEUX à l'adresse suivante : ZI rue/Allée Clément Ader 58500 CLAMECY.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de NEVERS

Pour avis et mention

AL585132192

SAS PARC+

QUARTIER DE LA GARE
58460 CORVOL L'ORGUEILLEUX,
au capital de 10.000 euros,
RCS NEVERS : 844 706 655

Suivante délibération en date du 21 décembre 2021, l'associé unique a décidé de transférer à compter du 21 décembre 2021 le siège social qui était Quartier de la Gare 58460 CORVOL L'ORGUEILLEUX à l'adresse suivante : ZI rue/Allée Clément Ader 58500 CLAMECY.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de NEVERS

Pour avis et mention

AL585132194

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

NIVERTEL

SAS au capital de 7.499.630 €
7 Rue Bis du 13ème de Ligne
58022 Nevers
493 716 625 RCS Nevers

Aux termes des décisions en date du 16/11/2021, l'associé unique a décidé :

- d'augmenter le capital social d'une somme de 12.000.000 € pour le porter à 19.499.630 €

- de réduire le capital social d'une somme de 12.000.000 € pour le ramener à 7.499.630 €

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

AL585132160

POWER

SAS au capital de 1000 €
Siège social
LES VALOTTES, PATURE DERRIERE
58230 Alligny-en-Morvan
880 104 252 RCS de Nevers

Par décisions du Président en date du 16/12/2021 sur délégation de pouvoir des associés du 01/12/2021, il a été constaté la réalisation de l'augmentation du capital social de la société, d'un montant de 1.760 euros, en le portant de 1.000 euros à 2.760 euros par émission au pair de 1.760 actions au nominal de 1 euro chacune.

Modification au RCS de Nevers

AL585132177

SAMIFRA

Société par actions simplifiée
Ancien capital : 171.040 Euros
Nouveau capital : 1.171.040 Euros
Siège Social : 12 Route de Paris
58640 VARENNES VAUZELLES
RCS NEVERS 302 331 889

AVIS DE PUBLICITE

Par décision de l'Associée Unique en date du 17/12/2021, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 1.000.000 € par émission de 62.500 actions nouvelles de numéraire, et de le porter de 171.040 € à 1.171.040 €.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à CENT SOIXANTE-ET-ONZE MILLE QUARANTE EUROS (171.040 €).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à UN MILLION CENT SOIXANTE-ET-ONZE MILLE QUARANTE EUROS (1.171.040 €)

POUR AVIS

Le Président

AL585132188

➜ MODIFICATION DE STATUTS

UNION CONSULTING

SASU au capital de 1000 €
Siège social
Impasse Armand Inconnu
58000 Nevers
894746791 RCS NEVERS

Le 30/11/2021, l'associé unique a: décidé d'étendre l'objet social . Nouvelle(s) activité(s): Cabinet de courtage en assurances et produits financiers, bancaire et gestion de patrimoine et de produits immobiliers ainsi que travaux. Courtage en opérations de banque et services de paiement. Transaction immobilière, lotissement, marchand de bien Mention au RCS de NEVERS

AL585132017

SARL PERCEAU

Au capital de 76.000 euros
Siège social : 45, avenue de la République
58260 LA MACHINE
401 078 159 RCS NEVERS

Modification de l'objet social

Par AGE du 06/12/21 avec effet au 01/08/21, il est modifié l'objet social de la sté qui est désormais le suivant : En France ou à l'étranger, l'activité de location immobilière de tous biens immobiliers. Elle peut donc louer tous immeubles dont elle dispose déjà de la propriété mais pourra acquérir aussi tout nouvel immeuble en vue de le louer ensuite.

AL585132157

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Par jugement en date du 13/12/2021, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :

TENBOURET David

19, GRANDE RUE - 58130 GUERIGNY

RCS/RM 58 SIREN :

Le Greffier,

AL585132169

Par jugement en date du 13/12/2021, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :

SAOUZANET Stéphanne

14, AV DU STAND - 58000 NEVERS

RCS/RM 58 SIREN :

Le Greffier,

AL585132170

Par jugement en date du 13/12/2021, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :

AL.G (SARL)

R RENE LEVANNIER - 58600 FOURCHAMBAULT

RCS/RM 58 SIREN : 501 123 517

Le Greffier,

AL585132171

EARL LAFFAYE

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Société civile au capital de 278 143,23 euros
Siège social : Montantaume
58250 LANTY
380 801 522 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 01/12/2021, l'associé unique a décidé, à compter du 1er janvier 2022 :

-de transformer la société en Groupement Agricole d'Exploitation en Commun sans création d'un être moral nouveau. Sa dénomination devient « GAEC LAFFAYE ».

- de nommer en qualité de cogérants Monsieur Christophe LAFFAYE et Monsieur Thibault LAFFAYE demeurant Montantaume 58250 LANTY.

Les modifications seront faites au RCS de NEVERS. Pour avis, la gérance

AL585132172

ALPHA EXPERTS
NEVERS - BOURGES

SARL ETS PLUMERAND

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 15 244.90 €
Siège social
38 avenue du Stand. 58000 NEVERS
388 008 955 RCS NEVERS

Aux termes de l'AGE du 13/12/2021, il a été décidé, à compter du même jour, de: - modifier la dénomination de la société qui devient: ETS PLUMERAND. - transformer la société en Société par Actions simplifiée sans création d'un être moral nouveau et de nommer en qualité de présidente Madame Béatrix PLUMERAND, demeurant à SERMOISE-SUR-LOIRE (Nièvre) 6 bis impasse de la Renardière. Cessions d'actions et agrément : agrément des cessions d'actions à des tiers par les actionnaires. Admission aux assemblées générales et droit de vote : tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Mention sera portée au RCS de Nevers.

AL585132176

ISIPARIS TRANSACTIONS

SARL au capital de 5.000 €
80 rue de la Tour - 75016 Paris
838 805 323 RCS Paris

Le 09/12/2021, les associés ont d'une part modifié la dénomination sociale en « Taporo Immo « ; d'autre part transféré le siège au 3 rue des Viviers – 58300 Sougy-sur-Loire ; et pour finir ont nommé Gérant Muriel GAUTHERON, demeurant 10 rue François Ponsard – 75016 Paris, en remplacement de Sophie GAUTHERON.

Radiation au RCS de Paris, ré immatriculation au RCS de Nevers.

AL585132178

SICAFOME

29 route de Châtillon
58290 MOULINS ENGILBERT

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 Mai 2021
1- Administrateurs partants
BROSSARD Pierre
LEBEL Jérôme
2- Administrateurs élus
COUDRAY Loic – 58110 ROUY
VERNISSE Laurent – 03510 CHASSENARD

AL585132185

Société d'Avocats
MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

KAPS FRANCE

SAS au capital de 200.000 €
Siège social : 39 rue de Verdun
58640 VARENNES-VAUZELLES
750 982 852 RCS NEVERS

Il résulte des décisions de l'associée unique du 1er décembre 2021 les modifications ci-après à publier :

Anciennes mentions

Capital social : 20.000 €

Président : M. Franck LESAQUE dt 35 rue Paul Bert – 58000 NEVERS

Nouvelles mentions

Capital social : 200.000 €

Présidente : Société KAPS FINANCE, siège social 39 rue de Verdun – 58640 VARENNES-VAUZELLES

Directeur général : M. Franck LESAQUE dt 6 rue Gabriel Valette – 58000 NEVERS

Pour avis

AL585132187

TRANSFORMATION

HEB
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 9, rue du 8 Mai 1945
58210 VARZY
882 393 929 RCS NEVERS

Par décision du 02/12/2021, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 3.000 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre. En cas de pluralité d'associés, la cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, conjoint, ascendants ou descendants des associés, doit être autorisée par décision collective des associés. M. Florent NOËL demeurant à 9, rue du 8 mai 1945 – 58210 VARZY, a cessé ses fonctions de gérant du fait de la transformation et a été nommé Président. Pour avis - La Présidence

AL585132196

➜ VENTE

VENTE DE BRANCHE D'ACTIVITE

ACTE SOUS SEING PRIVE en date à NEVERS (Nièvre) du 25 Novembre 2021 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NEVERS le 2 décembre 2021, dossier 2021 00047840 référence 5804P01 2021 A 00789

VENDEUR : Madame Anaïs ZEITOUN demeurant NEVERS (Nièvre) - 42 rue des Chailloux

ACQUEREUR : la société RNB AUTOMOBILE SAS au capital de 10.000 euros dont le siège social est à SAINT-ELOI (Nièvre) - 10, rue des Chapelleries, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 829 383 744

DESIGNATION DE LA BRANCHE D'ACTIVITE : Une branche d'activité de station de lavage pour automobiles sis à CHALLUY (Nièvre) - 131 route de Lyon pour l'exploitation duquel le VENDEUR est immatriculé à titre principal au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 444 011 878,PRIX : 100.000 euros

JOUISSANCE : le 19 Octobre 2021

OPPOSITION : Pour la réception des pièces, des oppositions et des correspondances il est fait élection de domicile au cabinet de la société d'avocats MARTIN-LECLERC à NEVERS

(Nièvre) - 14 rue Georges Dufaud dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

AL585132164

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL DU PORT AUBRY

Société à responsabilité limitée
au capital social de 36 000 Euros
Siège social
Port Aubry 58200 COSNE-COURS-SSUR-LOIRE
RCS NEVERS N°513 437 442

CHANGEMENT DE GÉRANT

Suivant délibération d'AGO du 01/11/2021, les associés ont agréé la démission de M. Bernard ROBIN de la gérance et la désignation de M. Clément MELET, demeurant Chemin des Vignes Sainte Brigitte 58200 Cosne Cours sur Loire, en qualité de gérant de la SARL pour une durée illimitée et ce à compter du 01/11/2021. La présente modification sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis et mention, la gérance

AL585132041

LES OPALINES LA CHARITE SUR LOIRE

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 500.000 €
Siège social :
50 Rue de la Résistance
58400 LA-CHARITÉ-SUR-LOIRE
351 127 378 R.C.S. Nevers

Suivant procès-verbal des Décisions de l'Associé unique en date du 30.11.2021, il a été décidé de nommer Mme Christine JEANDEL, demeurant 39 rue des Tilleuls – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, en qualité de gérante, à compter du même jour, en remplacement de M. Stéphane CAVAILLON-PINOD, démissionnaire.

Mention en sera faite au R.C.S. de Nevers.

Pour avis

La gérance.

AL585132153

V.A.R.V.

Société en Nom Collectif
au capital de 8.000 Euros
Siège social :
33 Boulevard Camille Dagonneau
58640 VARENNES-VAUZELLES
414871772 R.C.S. NEVERS

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 27 octobre 2021 :

Monsieur MANCA ERIC, demeurant à URZY (58130) 273 RUE DU CHAMP DU BOIS, a été nommé cogérant de la société, à compter du 1er novembre 2021.

Pour avis,

AL585132158

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

GALLICO

SASU au capital de 6000,0€
Siège social
1 levée de la jonction 58300 Decize
832754154 RCS NEVERS

Le 31/10/2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur, M. Sébastien JOURNE, Segoule 58270 Saint-Benin-d'Azy , de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de NEVERS.

AL585131968

LE GUE DU NOHAIN
Société Civile Immobilière
au capital de 305 000 €uros
Siège social : « Villiers »
58150 SAINT-MARTIN SUR NOHAIN
480 175 868 RCS NEVERS

AVIS DE DISSOLUTION SCI LE GUE DU NOHAIN

Suivant l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 décembre 2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation. Il a été nommé, en qualité de liquidateur et pour la durée de la liquidation, Madame Françoise BODIN demeurant Villiers - 58150 SAINT-MARTIN SUR NOHAIN et il lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé : Villiers - 58150 SAINT-MARTIN SUR NOHAIN. C'est à cette adresse que la correspondance, ainsi que tous les actes et documents concernant la dissolution, devront être envoyés ou notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. Pour avis, le liquidateur.

AL585132133

EARL BOUCHER HENRY

en liquidation
Société civile
au capital de 66 757,42 €
« Les Quatre Fenêtres «
58240 LUTHENAY UXELOUP
RCS NEVERS – N° 394 740 914

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 1er décembre 2021, la collectivité des associés de l'EARL BOUCHER HENRY a décidé la dissolution de la société à compter du 1er décembre 2021. Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Gilles BOUCHER, demeurant à « Les Quatre Fenêtres « - 58240 LUTHENAY UXELOUP, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL BOUCHER HENRY en liquidation, lieu du siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis. Le liquidateur.

AL585132159

FIDUCIAL SOFIRAL

12 RUE LAMARTINE
BP 10077
NEVERS CEDEX 58028

D.D.K. ELECTRICITE

SARL en liquidation
au capital de 7 500 €
15 Rue Vaux d'Yonne 58500 CLAMECY
449 525 252 R.C.S. NEVERS

L'Assemblée Générale du 03/12/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 15/11/2021, déchargé M. Jérôme DELAROCHE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS.

Pour avis

AL585132181

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL GAUFROY
Charancy -
58190 Saint Aubin des Chaumes
Au capital de 140.786,67 euros
R.C.S. NEVERS - N° 381 498 740

L'assemblée générale réunie le 1er décembre 2021, a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 31 décembre 2018, déchargé Madame Anne-Marie GAUFROY de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers. Pour avis, le liquidateur.

AL585132191

➜ AVIS DE CONSTITUTION

SASU I PROTECTS SECURITE PRIVEE

CONSTITUTION SASU

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 15 décembre 2021, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SASU I PROTECTS SECURITE PRIVEE

Objet social : Surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage de biens meubles ou immeubles ainsi que la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles

Siège social : 63 Petite Rue des Sablons - 58000 NEVERS

Capital : 100 Euros.

Président : M. MASSORI ZAKARIA, demeurant 9 route de Bona 58270 ST JEAN AUX AMOGNES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL585132167

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP 09/12/2021 constitution de la SAS :

C.A.C.E.N - GROUPE TAPIN

Capital social : 130 100 euros.

Siège social : ZA des Bardebouts 58150 POUILLY SUR LOIRE

Objet : - Toutes prises de participations dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer, quelle qu'en soit la forme et l'objet, la propriété et la gestion desdites participations

- l'assistance, l'animation, la coordination et l'appui des sociétés dans lesquelles la société détient des participations en faisant jouer toutes les synergies de nature à renforcer leur image, soutenir leur croissance, optimiser les services rendus à leurs clients, capitaliser les expériences et les savoir-faire, mobilier les compétences de leurs collaborateurs et activer leur développement

- l'administration d'entreprises, toutes activités de prestations de services, de conseils et d'assistance aux entreprises notamment en matière de management, d'organisation, de contrôle, d'information et de gestion, de relations publiques et de communication interne comme externe, toutes études de marché, d'ingénierie en matière financière,

- la propriété, l'acquisition, l'administration et la gestion, notamment par location ou autrement, de tous immeubles, droits ou biens immobiliers et participations dans toutes sociétés immobilières,

- l'activité et le rôle de centrale d'achat,

- la distribution, l'achat, la vente ou la revente de tous produits, de toutes prestations, de tous services, y compris la négociation et l'intermédiation pour agir au nom et pour le compte d'autrui dans la cadre de ces activités notamment à titre d'agent commercial si la société bénéficie d'un ou plusieurs mandats pour le compte d'autres entreprises industrielles, commerciales ou de prestations de services, l'activité de centrale d'achat,

Président : M. Mickaël TAPIN demeurant 72 route de Saint Amand 58310 Arquian

Directeur général : M. Romain TAPIN demeurant 7 Beauregard 58310 Saint-Amand-en-Puisaye

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément des cessions d'actions: Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmission d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés donné à la majorité de plus des deux tiers des actions ayant droit de vote.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.

AL585132134

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/11/2021 il a été constitué une SCI dénommée: MANALISA

Siège social: 3 bis impasse de la boullerie 58000 NEVERS

Capital: 1.000 €

Objet: Acquisition de tout immeuble et de tous terrains, La propriété la gestion, la location à titre civil, ou commercial, de tous biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés de tous autres biens meubles et immeubles, a quelque endroit qu'ils se trouve.

Gérant: M. FIGUEIREDO VIEIRA Manuel 3 Bis Impasse de la Boullerie 58000 NEVERS

Co-Gérant: Mme COUTURIER Isabelle 3 Bis Impasse de la boullerie 58000 NEVERS

Co-Gérant: M. BLEUSE VIEIRA Alexis Emanuel 41 Boulevard Aristide Briand 63000 CLERMONT FERRAND

Cession des parts sociales : La cession n'est opposable à la société qu'autant qu'elle lui aura été signifiée par acte extrajudiciaire ou qu'elle aura été acceptée par elle dans un acte authentique. Elle n'est opposable, aux tiers qu'après accomplissement de cette formalité et après publication conformément à la loi.

II - Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'après agrément du cessionnaire proposé par les associés se prononçant dans les conditions prévues à l'article 24 des statuts pour les décisions extraordinaires.

III - A l'effet d'obtenir cet agrément, l'associé qui projette de céder tout ou partie de ses parts doit en faire la notification à la société et à chacun des co-associés par lettre recommandée avec avis de réception indiquant le nombre de parts à céder, les nom, prénoms, nationalité, profession et domicile du cessionnaire proposé et demandant l'agrément dudit cessionnaire.

Durée: 80 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS

AL585132179

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GLUX EN GLENNE du 19/11/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : GÎTE DES FOUS DE LA CRECHE

Siège social : Route de Villechaise, 58370 GLUX EN GLENNE

Objet social : - Exploitation de chambres, gîtes et appartements meublés, locations de salles pour évènements (réceptions, séminaires, conférences...), location de linge de lits - Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ;

- La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Mme Marie-Christine LEMAITRE née CORNIAU, dmt 5 rue Moirans 71400 AUTUN

Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.

AL585132155

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 14.12.2021 constitution de la SASU : olimaçon

Capital social : 4 000 euros.

Siège social : 18 bis rue des Judets 58260 LA MACHINE

Objet : la maçonnerie générale, notamment la réalisation de murs, terrasses, aménagement de cours, pilasses en béton, toutes modifications de l'ordre de la rénovation du bâtiment avec notamment la réalisation d'ouvertures, des agrandissements, à l'exception de la réalisation de pavillons (liste non exhaustive).

Président : M. Olivier PAGE demeurant 18 bis rue des Judets 58260 LA MACHINE

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Agrément des cessions d'actions: les cessions d'actions détenues par l'associé unique sont libres, les cessions à un tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL585132161

FIDAL
Société d'avocats
13 rue du 19 Mars 1962
71000 SANCE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/12/2021, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION : KRONOS BUILD FORME : Société par Actions Simplifiée ; OBJET : - L'acquisition de tous terrains ou biens ou droits immobiliers, dans le but de l'aménager, le viabiliser et de le lotir à l'effet de le revendre, après aménagement foncier et lotissement ; - La vente en totalité ou par fractions, ou par lots de tous terrains, parties de terrains et/ou d'immeubles non bâtis ; - La réalisation de toutes opérations immobilières et commerciales y compris accessoires, qui se rapporteraient à cet objet. CAPITAL SOCIAL : Le capital social, composé uniquement d'apports en numéraire, est de 5 000 €, divisé en 500 actions de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées. SIEGE SOCIAL : ZI des Chamonds - 60 rue Voltaire - 58640 VARENNES VAUZELLES DUREE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés ; ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Peuvent y assister les titulaires d'actions nominatives inscrites en compte sur les livres de la société. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. AGREMENT : Toute transmission d'actions, quel qu'en soit le bénéficiaire, est soumise à l'agrément préalable de la société donné par décision collective extraordinaire des associés. ADMINISTRATION DE LA SOCIETE :Président : la société CYRUS, SAS au capital de 1 000 000 € dont le siège social est situé 6 rue du Cloître Saint Cyr - 58000 NEVERS, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 750 973 232.La Société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. Pour insertion

AL585132162

Me Eric de LAGUERENNE
edl.avocat@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 14 décembre 2021, il a été constitué une société régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL) ;

- Dénomination sociale : AP SERVICES ;

- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation ;

- Siège social : 6 rue du Gué – 58700 PREMERY ;

- Capital social : 10.000 € au moyen d'apports en numéraire et en nature ;

- Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural, et toutes opérations annexes ou accessoires en découlant. La réalisation d'activités de nature commerciale dans tous les domaines se rattachant à l'activité agricole.

- Gérant : Monsieur Alexis POUYE, demeurant 6 rue du Gué – 58700 PREMERY ;

- Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis et mention

Le Gérant

AL585132163

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 15.12.2021, il a été constitué une SARL dénommée : ABIMM

Objet social : propriété, acquisition, administration et gestion, notamment par location meublée ou équipée, ou autrement, de tous immeubles, droits ou biens immobiliers et participations dans toutes sociétés immobilières ; toutes activités commerciales de propriété, gestion et location de biens meubles.

Siège social : Le Chazeau - 7, route de la Forêt 58400 CHAULGNES

Capital : 20 000 euros

Gérance : M. Arnaud BILLET demeurant Le Chazeau - 7, route de la Forêt 58400 CHAULGNES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL585132165

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 06.12.2021 constitution de la SAS à capital variable :

Groupement d'utilisation des Financements Agricoles de la Nièvre et par abréviation GUFA NIEVRE SAS à capital variable

Capital social minimum: 5000 € correspondant au capital social initial.

Capital social initial : 5000 €

Capital social maximum : 1 000 000 €

Siège social : 25 Boulevard Léon Blum - 58000 NEVERS

Objet : la société a pour objet sur le territoire du département de la Nièvre conformément à l'art.D514-16 du Code Rural et de la pêche maritime et dans le respect de l'interdiction de l'attribution de toute aide publique à une entreprise en difficulté : d'initier, concevoir, participer, réaliser toutes opérations destinées à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières et notamment dans le cadre du maintien d'activités de production agricole en zones à forts enjeux environnementaux, ainsi que du renforcement de la résilience des exploitations agricoles vis-à-vis des aléas climatiques; d'accompagner la démarche entrepreuneuriale et responsable des agriculteurs et des acteurs des filières agricoles; prendre toutes participations dans toutes sociétés, groupements ou coopératives dont l'objet social est en rapport avec l'activité agricoles et agro-alimentaire; accorder toute aide financière ou garantir tout engagement au bénéfice de tout porteur de projet en rapport avec l'activité agricoles et agro-alimentaire; financer toute étude, expertise ou audit, prendre en charge toute dépense permettant d'initier, développer ou valider tout projet contribuant à développer ou pérenniser des exploitations agricoles et leurs filières, assurer le cas échéant un suivi technico-économique du projet; assurer la couverture financière de tout risque identifié couru par tout opérateur public ou privé s'engageant dans tout projet ou approche à caractère expérimental; initier et engager tout projet, fédérer toute initiative et organiser tout groupe de travail en lien avec l'amélioration de la performance économique sociale et environnementale susceptible d'intéresser les exploitations agricoles et leurs filières; et plus généralement participer et contribuer à toute initiative qui présenterait un intérêt pour les exploitations agricoles et leurs filières.

Président : Chambre d'Agriculture de la Nièvre sis 25 Boulevard Léon Blum -58000 NEVERS représentée par Didier RAMET demeurant Lieu Dit la Métairie - 58270 LIMON

Conditions d'admission et droit de vote aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux décision collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance par voie électronique quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective 3 jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée.

Toutefois, la société prendra en considération tous les transferts des titres qui pourront intervenir pendant ce délai de 3 jours pour autant que lesdits transferts lui soient notifiés au plus tard la veille de l'assemblée.

Agrément :Toute cession, quel qu'en soit le bénéficiaire, même s'il est déjà associé,

est soumise à l'agrément préalable de la collectivité d'associés. la décision d'agrément

est prise par décision collective des associés à l'unanimité.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL585132175

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte ssp du 15/12/2021, il a été constitué la société suivante : Forme : SAS. Dénomination sociale : BENAZET METROT ACTION. Capital social : 1 000 euros. Siège: 46 rue des Tailles - 58000 NEVERS. Objet : L'acquisition et la gestion de participations dans toutes sociétés civiles et commerciales, conseils aux entreprises en matière d'organisation, marketing, gestion financière et commerciale; L'acquisition, par achat, opérations d'apport ou autrement, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières ; Le conseil dans toutes opérations de management ; La prise de participation directe ou indirecte dans le capital de toute société, quel qu'en soit l'objet ; La détention et la gestion des participations, et toutes prestations de conseil en matière technique, informatique, administrative, financière, commerciale et/ou touchant la gestion en général. Durée de la Société : 99 ans. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.Agrément : Les cessions d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.Président : M. Pierre-Alexandre BENAZET-LACARRE, demeurant 46 rue des Tailles - 58000 NEVERS. La société sera immatriculée au RCS de NEVERS. Pour avis, Le Président.

AL585132182

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte reçu par Maître Elvira DIAS-SOUVANT, notaire à CORBIGNY (58800), 22, avenue du champ de foire, le 17 décembre 2021, enregistré il a été constitué une société

civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Raison sociale :SCI WELCOME HOME

Objet social : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Siège social :HERY (58800) 6 Grande Rue

Capital : SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE EUROS (78 000,00 euros), constitué d'apports en numéraire

Gérance Monsieur Bouchaib MOUDAKIR, demeurant à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94100), 129, boulevard du Général Giraud, et Madame Stéphanie LAURENT, demeurant à

MAISONS-ALFORT (94700), 10, rue du 18 juin 1940,

Cessions de parts sociales : Libres entre associés, et soumises à agrément dans les autres cas.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS

Pour avis.

AL585132183

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATILLON EN BAZOIS du 10 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL VIN FRANÇOIS

Nom commercial : AU FOUDRE DU BAZOIS

Enseigne : ENTREPRISE VIN FRANÇOIS

Siège social : 160 Rue de l'Arvasseau, 58110 CHATILLON EN BAZOIS

Objet social : Activités de pose de menuiseries, pose et rénovation de parquets, travaux de petites menuiseries.

Activités de service d'hébergement à la nuit ou à la semaine, location de salle, petits déjeuners, petite restauration notamment les prestations de soirée étape ou restauration

en terrasse, vente de jus de fruit et vente d'alcool soumis à détention de la Licence IV notamment la vente de vins et de bières.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 200 000 euros

Gérance : Monsieur François VIN, demeurant 160 Rue de l'Arvasseau 58110 CHATILLON EN BAZOIS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

Pour avis

La Gérance

AL585132184

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUNAY EN BAZOIS du 10 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BERTRIX ENERGIESOL

Siège : 157 Bertrix, 58110 AUNAY EN BAZOIS

Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Toutes activités en lien avec le photovoltaïque.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président :

Monsieur Fabrice THIONNET, demeurant 1 Impasse de Richardeau - Domaine de Richardeau, 58110 OUGNY

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

POUR AVIS

Le Président

AL585132189

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Denis BLOIN, notaire associé à CHATILLON EN BAZOIS (58110) le 6 décembre 2021, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Raison sociale : NIMASAVI

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : 44 avenue du 8 Mai 1945 58660 COULANGES LES NEVERS

Capital : 15.000 euros

Gérance : Monsieur Nicolas Vincent COMBE, demeurant 44 avenue du 8 Mai 1945 58660 COULANGES LES NEVERS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés

Pour avis.

Le Notaire

AL585132193

YONNE

➜ NOMINATION

STAR BAT

SASU au capital de 5000€, 13 Rue Jules Ferry, 89000 Auxerre, 887 759 777 RCS Auxerre. L'AGE a décidé, le 15/11/2021, de nommer nouveau président, Mr USMAN ZAHID, 187 Avenue De Stalingrad, 93240 Stains, pour une durée indéterminée en remplacement de Mr AHMED LJAZ démissionnaire. Mention au RCS de Auxerre

AL895132152

AGRICULTURE ET ROBOTIQUE BOURGOGNE - ARB

Société par Actions Simplifiée
au capital de 590 000 Euros
Siège social
Parc Technologique d'Activités de la Chapelle
Bât N° 16 - 89470 MONETEAU
R.C.S. AUXERRE 519 199 947

Aux termes des Décisions de l'Associé Unique du 30 novembre 2021, il a été décidé la nomination de la société SOPARVAL, dont le siège social est 2 Chemin de la Petite Noue, ST MARTIN D'ARCE, 49150 BAUGE EN ANJOU, en qualité de nouveau Président à effet du 1er décembre 2021 pour une durée non limitée, en remplacement de Monsieur Didier BEAUDET, démissionnaire.

AL895132181

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

TF BATIMENT

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au capital de 1.000,00 €
SIEGE SOCIAL
2, Rue Gaston Ramon – 89300 JOIGNY
N° DE SIRET
900 654 823 000 13 - RCS DE SENS

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'AGE du 14 décembre 2021 a décidé de transférer le siège social au – 6, Rue d'Armaillé – 75017 PARIS, à compter du 14 décembre 2021.

Radiation du RCS de SENS.

Réimmatriculation au RCS de PARIS.

AL895132165

COMMUNIK & VOUS

SARL au capital de 50 000 €
13, rue de l'Horloge 89000 AUXERRE
831 062 039 RCS AUXERRE

Aux termes du PV du 10/11/2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 6 Place de l'Hôtel de Ville 89000 AUXERRE à compter de ce jour et de modifier l'article 4 des statuts. RCS Auxerre

AL895132179

SCI DE COURTICIVERT

Transfert de siège social

La SCI DE COURTICIVERT, au capital social de 3048,98 euros, sise 6 route de Montigny, 77126 CHATENAY SUR SEINE et immatriculée 347700288 RCS de Melun.

Objet : acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers à l'exception de toutes opérations commerciales, durée : 50 ans.

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2021, l'associé unique a décidé, à compter du 31 mai 2021, de transférer le siège social au 9 rue Mathias, 89340 Champigny et de nommer gérant James LE FOUILLE demeurant 9 rue Mathias 89340 Champigny. Les articles 5, 9 et 11 des statuts seront modifiés en conséquence.

Radiation du RCS de Melun et immatriculation au RCS de Sens.

Pour avis

AL895132186

IB2R

SASU au capital de 50 000 euros
56 rue du Pont, 89000 AUXERRE
824 065 726 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 16/12/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 56 rue du Pont, 89000 AUXERRE au 2 rue du Clos 89000 AUXERRE à compter du 01/01/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis

AL895132228

I.B.R.

SASU au capital de 48 000 euros
56 rue du Pont, 89000 AUXERRE
384 505 285 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 16/12/2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 56 rue du Pont, 89000 AUXERRE au 2 rue du Clos 89000 AUXERRE à compter du 01/01/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS

AL895132230

RACIMMO

SARL Unipersonnelle
au capital de 10 000 euros
56 rue du Pont 89000 AUXERRE
843 551 474 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 16/12/2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 56 rue du Pont, 89000 AUXERRE au 2 rue du Clos 89000 AUXERRE à compter du 01/01/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis

AL895132231

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

DOMAINE MARTIN FRERE & SOEUR

SAS au capital de 323 232 euros Siège social : 5 Rue Chantemerle 89800 COURGIS 884 745 050 RCS AUXERRE

Le 31/03/2021, l'Assemblée Générale a décidé de réduire le capital social de 300 000 euros pour le ramener à 23 232 euros par voie de rachat et d'annulation de 300 000 actions. La Présidente a constaté en date du 24/09/2021 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date. Les mentions relatives au capital social sont ainsi modifiées : Ancienne mention : 323 232 euros ; Nouvelle mention : 23 232 euros.

AL895132154

SCEA CALMUS

Société civile au capital de 106 020 €. Siège social : 13 rue de la Croix d'Arnault - 89300 JOIGNY. 334 191 566 RCS SENS. L'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2021 a décidé d'augmenter le capital social de 60 750 €, le portant ainsi à 166 770 €, et de proroger la durée de la société de 40 ans, reportant ainsi son terme au 30 septembre 2083 inclus. Pour avis, la gérance.

AL895132175

ART GRAND PRIX

Société par actions simplifiée
au capital de 304.850 €
Siège social :
Zone Artisanale la Garenne
89340 VILLENEUVE-LA-GUYARD
409 776 655 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal en date du 14 décembre 2021, l'assemblée des associés a décidé d'augmenter le capital de 157.950 € pour le porter à la somme de 462.800 €, réalisée au moyen de l'émission de 243 actions ordinaires.

Suivant procès-verbal daté de ce même jour, le président a constaté la réalisation de l'augmentation de capital.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Le président.

AL895132202

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LA COMMUNE DE CHAILLEY

Le public est averti qu'en exécution :
du code de l'environnement,
de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2021-566 du 14 décembre 2021

une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour l'augmentation des activités d'abattage et de découpe de viande de volailles de la société DUC située à Chailley, sera ouverte du vendredi 21 janvier 2022 (9 h) au lundi 21 février 2022 (17 h) inclus, soit une durée de 32 jours consécutifs à la mairie de Chailley.

M. Pierre GUION, chargé d'affaires à France Télécom en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale comprenant une étude d'impact, l'avis de l'Autorité Environnementale, le mémoire en réponse à cet avis et un registre d'enquête, seront déposés, pendant toute la durée de l'enquête du 21 janvier 2022 au 21 février 2022, à la mairie de Chailley, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale pourra également être consulté durant l'enquête sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne www.yonne.gouv.fr (rubrique politiques publiques/environnement/installations classées.../enquêtes publiques), sur le poste informatique mis à disposition du public du 21 janvier 2022 au 21 février 2022 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.18 ou au 03.86.72.79.89.

Les communes de Chailley, Boeurs-en-Othe, Champlost, Neuvy-Sautour, Sormery, Turny et Venizy sont concernées par le périmètre d'affichage réglementaire.

Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :

- sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante :

https://www.registre-dematerialise.fr/2837

- par voie électronique, à l'adresse e-mail associée au registre dématérialisé suivante :

enquete-publique-2837@registre-dematerialise.fr (Les observations et propositions transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous).

- par courrier, au commissaire enquêteur, à la mairie de Chailley, siège de l'enquête.

Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur au titre du cadre sanitaire lié à la COVID 19, les

observations et propositions du public qui seront également consignées dans le registre et le procès-verbal de celles-ci, à la mairie de Chailley, les :

vendredi 21 janvier 2022 de 9 h à 12 h,

mardi 1er février 2022 de 14 h à 17,

mercredi 16 février 2022 de 9 h à 12 h,

lundi 21 février 2022 de 14 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport, du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de l'Environnement) et en mairies de Chailley, Boeurs-en-Othe, Champlost, Neuvy-Sautour, Sormery, Turny et

Venizy. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne.

La décision prise par le Préfet, à l'issue de la procédure, est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de M. Matthieu ALESSANDRI, en charge du dossier pour la société DUC,dont les coordonnées sont les suivantes : 2 Grande Rue -

89770 CHAILLEY - tel : 03.86.43.55.88.

AL895132167

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Me Sébastien FOSSOYEUX, notaire à ST SAUVEUR EN PUISAYE (89520) 17 rue Saint Claude, le 10/12/2021 il résulte que M. Serge Gabriel VERRIER, né le 21/03/1938 à LAIN (89520), et Mme Micheline Yvette GUYARD, son épse, née le 21/04/1944 à SAINTS EN PUISAYE (89520), dt ensemble à LAIN (89520) 5 chemin de Saint Bonnet, mariés à la mairie de SAINTS EN PUISAYE (89520) le 23/02/1963 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts ont adopté pour l'avenir le régime de le communauté universelle.

Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me Sébastien FOSSOYEUX, notaire à ST SAUVEUR EN PUISAYE (89520).

Pour insertion

Le notaire.

AL895132184

SCP JP JACOB
Notaire
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

CHANGEMENT REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) le 9/12/2021,

Mr NICOLAS Jean-Pierre Marie Gérard, et Mme MARIN Martine Marguerite, son épouse, dt ensemble à SAINT-FARGEAU (Yonne) «Le Talon», mariés à SAINT FARGEAU (Yonne) le 22/7/1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable,

Ont convenu dans l'intérêt de leur famille, d'aménager leur régime matrimonial par la stipulation d'une clause de préciput en faveur du survivant des époux.

Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 mois à compter de la présente insertion, en la SCP JP JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc, où domicile a été élu à cet effet, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier de Justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation dudit aménagement, au Tribunal Judiciaire.

POUR INSERTION

Me JACOB, Notaire.

AL895132220

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Le 10/12/2021, le Tribunal de Commerce d'Auxerre a prononcé la cloture pour insufisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :

Jugement du Tribunal de Commerce de Tourcoing en date du 10/12/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire ouverte au profit de la **Sàrl CCN NORD** 28 Lieudit les 80 Besaces 89250 Hauterive (RCS Lille Métropole 751.896.945).

AL895132204

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/12/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Société coopérative d'intérêt collectif à responsabilité limitée LA JASETTE** 23 rue d'Orbandelle 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 804644557. CIP 4308.

AL895132207

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/12/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl BOUCHERIE 46** 27 avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre. RCS Auxerre 522474519. CIP 4283.

AL895132208

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/12/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Annie Marcelle GUYOT épouse ZIEGLER** 7 rue Paul Doumer 89000 Auxerre. RCS Auxerre 492683305. CIP 4306.

AL895132209

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/12/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **l'EIRL OZTURK TUNCAY** 6 Chemin de la Feuillantine 89400 Cheny. RCS Auxerre 792452765. CIP 4484.

AL895132210

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/12/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique MON PREMIER MOI** 4 Rue Française 89000 Auxerre. RCS Auxerre 828650325. CIP 4466.

AL895132211

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/12/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SCOPARL TRANSPORT COLIS EXPRESS 89** 28 chemin de la Chapelle - Parc Technologique de la Chapelle 89470 Monéteau. RCS Auxerre 447514217. CIP 4145.

AL895132212

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/12/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl PHOTO-LAB - LIONEL SCHUTZE** 13 rue Dilo 89600 Saint-Florentin. RCS Auxerre 514988575. CIP 3577.

AL895132213

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/12/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Lionel SCHUTZE** 13 Rue Dilo 89600 SAINT FLORENTIN. RCS Auxerre 515010908. CIP 3663.

AL895132214

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/12/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl «HOTEL RESTAURANT SAINT-PIERRE»** 5 rue de l Eglise 89460 Cravant. RCS Auxerre 452603228. CIP 3915

AL895132215

Jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 13/12/2021 arrêtant le plan de cession de la **SAS France Loisirs** 13 Place Charles Lepère 89000 Auxerre, RCS PARIS 702.019.902 (édition) au profit de la SAS FINANCIERE TRESOR DU PATRIMOINE.

AL895132205

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/12/2021 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SAS à associé unique LE LYLOU** 14 rue du 24 août 89000 Auxerre (hôtel). RCS Auxerre 882574940. CIP 4505. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC..

AL895132206

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/12/2021 modifiant le plan de redressement de la **Sàrl LE STYLISS C/o Monsieur Jean-Philippe RAYNAUD** 22 rue Charles Rolland 89550 Hery (organisation de matinées et soirées dansantes.). RCS Auxerre 316001767. CIP 3057. Commissaire au plan : SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre.

AL895132216

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 13/12/2021 convertissant la procédure de sauvegarde en redressement judiciaire au profit de la **SAS à associé unique FIGEAC AERO AUXERRE** Zone Industrielle Plaine des Isles 89000 AUXERRE (activité industrielle de mécanique et usinage de pièces et sous-ensembles aéronautique). RCS Auxerre 824264030. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Mandataire : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE. CIP 4442

AL895132217

➜ MODIFICATION DE STATUTS

EARL DE LA GARENNE

EARL au capital de 168 840,00 euros
Siège social
3 Faubourg de l'Espérance
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
328 286 927 RCS SENS

L'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2021 a décidé : - De réduire le capital social de 112 560 € afin de le ramener à 56 280 €. - De transformer l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Agricole. - De modifier la dénomination sociale qui devient SCEA DE LA GARENNE. À compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes : Dénomination sociale : SCEA DE LA GARENNE. Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime. Capital social : 56 280 €. Siège social : 3 Faubourg de l'Espérance, 89500 VILLENEUVE SUR YONNE. Durée : Jusqu'au 23 octobre 2063. Gérants : Mme Julie HUOT et M. Jean-Frédéric MACHAVOINE, demeurant tous deux 3 Faubourg de l'Espérance, 89500 VILLENEUVE SUR YONNE. Cessions de parts : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales à son coassocié lorsque la société n'a que deux associés.

Pour avis, la gérance.

AL895132171

Notaires

Me Alexandre GUILPAIN
Notaire associé,
6 rue Saint-Nicolas
89700 TONNERRE

DOMAINE MOREAU ET FILLE

POILLY SUR SEREIN (89310)
1 route de Lichères
RCS AUXERRE 381 217 371

MODIFICATIONS DIVERSES

Par acte authentique reçu par Maître Alexandre GUILPAIN le 10/12/2021, il a été décidé :

- de nommée co-Gérant, Monsieur Baptiste MOREAU demeurant LICHERES PRES AIGREMONT (89800), 14 rue de l'Eglise

- d'arrondir le capital social à DEUX CENT CINQ MILLE TROIS CENT CINQUANTE EUROS (205.350,00 euros)

- d'augmenter le capital social pour le porter à DEUX CENT VINGT SEPT MILLE QUATRE CENT EUROS (227.400,00 euros) par incorporation de compte courant d'associés

- de changer de dénomination de la société qui sera désormais : «DOMAINE DES PEREGRINS» et pour sigle «Domaine des Pérégrins»

L'ensemble de ces changements étant fait à compter du 10/12/2021

Pour avis.

AL895132221

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

MIZID

SARL au capital de 2000€, 12 Rue Paul Gauguin, 89400 Migennes, 853 900 744 RCS Sens. L'AGE a décidé, le 25/11/2021, de nommer nouveau gérant, Mr MIZID MOHAMMED, 12 Rue Paul Gauguin, 89400 Migennes en remplacement de Mme MIZID NADIA démissionnaire. Mention au RCS de Sens

AL895132153

Notaires

SELARL Julien MILLARD
Laure BERTHELIN NOTAIRES & CONSEILS
Notaires à Saint-Florentin (Yonne)
et à Auxerre (Yonne)
26, rue Dilo et 22, rue du Puits des Dames

L2MA

Société civile immobilière
4 rue de la Berdoche VARENNES (89144)
Capital social : 1.000,00 euros
895 182 475 R.C.S. AUXERRE

CHANGEMENT DE GERANT

Par suite de l'acte de cession de parts reçu par Maître Julien MILLARD, notaire à SAINT-FLORENTIN (Yonne), le 23 novembre 2021 enregistré au SPFE AUXERRE 1 le 1er décembre

2021 sous la référence 89014P01 2021 N 01233, Madame Arthémie CLOPIN est démissionnaire d'office, Monsieur Mickaël BROUSSEAU, demeurant à VARENNES (89144) 4 rue de la Berdoche, est nommé unique gérant de la société.

Mention sera faite au RCS d'AUXERRE

Pour avis

AL895132163

EARL BRISSET

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 203 800,00 euros
Siège social
Les Barres - 89520 SAINPUITS
430 132 878 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2021 a pris acte de la démission de Mme Madeleine GRANDJEAN de ses fonctions de gérante.

Pour avis, la gérance.

AL895132219

STOCKAGE DE L'YONNE-S.Y.89

Société à responsabilité limitée
au capital de 300.100 Euros
Siège social
34-36, avenue Jean Mermoz 89000 AUXERRE
489315309 RCS AUXERRE

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 septembre 2021 :

Madame ALZIRE POILANE, demeurant à APPOIGNY (89380), 8 RUE CHATEL BOURGEOIS, a été nommée cogérante de la société, avec effet au 1er octobre 2021.

Pour avis,

AL895132223

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

KAIROS RH

Au capital de 1.000,00 €
Siège social : Zac des Vauguillettes
1, boulevard des Noyers Pompons
89100 SENS
RCS Sens 879 964 997Société en liquidation

Par AGE du 20.11.2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du 31.12.2020. Il a été nommé liquidateur Mme BLA Amélie demeurant 24, avenue de la Paix 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE. Mention au RCS de SENS

AL895132005

LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE
Société d'Avocats
57, Rue du Clos Notre-Dame
CS 79913
63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX

SCI VAL DE L'OUANNE

au capital de 160 euros
Siège social : 20 rue du Petit Bois
89240 VILLEFARGEAU
RCS AUXERRE 481 558 906

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une déclaration en date du 08/11/2021 enregistrée à SPFE AUXERRE le 06/12/2021, la SCI DE L'OUANNE, au capital de 1 000 euros, dont le siège est à VILLEFARGEAU (89240), 20 rue du Petit Bois, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n° 539 341 479, a, en sa qualité d'associée unique de la SCI VAL DE L'OUANNE, décidé la dissolution anticipée de cette dernière.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil, les créanciers de la SCI VAL DE L'OUANNE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce d'AUXERRE.

Pour avis : Le Gérant

AL895132158

CRYSTAL D'AMBRE

SARL au capital de 1.500€
Siège social
34 Chemin de la Goulotte
89200 AVALLON
877 851 782 RCS d'AUXERRE

Le 14/12/2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme SIGRID GILLOT, 34 Chemin de la Goulotte, 89200 AVALLON et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS d'AUXERRE

AL895132166

Terres de Bourgogne
Retrouvez toutes nos vidéos sur
YouTube

SOCIÉTÉ ARCHIBALD

Résidence Le Palais

1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT
D'ÉTATS DE CRÉANCES
SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

**Société Archibald
Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée
89100 SENS**

SC NICOLIA

**SIREN : 488 547 555
Siège social
17 Rue Georges Courteline
89690 CHEROY**

Par ordonnance en date du 16 mars 2021, le Tribunal Judiciaire de SENS désigne la SELARL ARCHIBALD, prise en la personne de sa gérante Maître Virginie LAURE, mandataire judiciaire, en qualité de liquidateur de la société NICOLIA avec pour mission d'accomplir tous actes en vue de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au C/O Selarl Société ARCHIBALD - 1, Rue de l'Epée, 89100 SENS et tous documents, correspondances et actes concernant la liquidation devront être adressés au liquidateur audit siège.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Grande Instance de SENS

AL895132182

SCI DU 5 RUE PASTEUR

**En liquidation au capital de 15 245 €
Siège social
6 Bd des Garibaldi 89100 SENS
RCS de SENS 377 809 678**

En date du 10/12/2021, le gérant a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 10/12/2021.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS.

Clavaron Erika

AL895132169

SCI DU 9 RUE DE LAURENCIN

**En liquidation au capital de 18 293 €
Siège social
6 Bd des Garibaldi 89100 SENS
RCS de SENS 402 781 280**

En date du 10/12/2021, le gérant a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 10/12/2021.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS.

Erika Clavaron

AL895132170

NO MAD HABITAT

NO MAD HABITAT, SCI au capital de 1000€, 1 chemin de la Ruelle, 89800 Aigremont, 491 089 769 RCS Auxerre. L'AGE a approuvé, le 15/12/2021, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme MONTREYNAUD Rosa Maria, 1 chemin de la Ruelle, 89800 Aigremont pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, au 15/12/2021. Mention au RCS de Auxerre

AL895132180

SCEA LA COUR NOTRE DAME

Société civile en liquidation au capital de 210 000 €. Siège social : La Cour Notre Dame - 89140 MICHERY. 413 218 793 RCS SENS. Liquidateur : Mme Nicole VAN ACKER, la Cour Notre Dame, MICHERY (89140). Clôture de liquidation : Lors de l'AGE du 30 septembre 2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société, prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL895132187

SCI CLAUDE-ROGER

**au capital de 800 euros
16 Route de Mortefontaine
89110 CHASSY
RCS SENS : 443115688**

Par décision de l'AGE en date du 16/12/2021 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au liquidateur Mr KAOUA Roger demeurant 16 route de Mortefontaine 89110 CHASSY pour sa gestion de décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 16/12/2021. Radiation au RCS de SENS .

AL895132218

ANNONCES LÉGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

CLÔTURE DE LIQUIDATION

**SCI MADOCA
16, rue du puits de la chaîne
89100 SENS
N° siret : 448889840 au R.C. de Sens**

L'assemblée extraordinaire du 15 décembre 2021, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

Pour avis, le liquidateur Marie Dodet.

AL895132225

SCI MADALI

**Société civile en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social :
4 rue des Cornes du Diable
89400 CHICHERY
Siège de la liquidation :
4 rue des Cornes du Diable
89400 CHICHERY
813 161 353 RCS SENS**

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 7 février 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mathilde GOMES, demeurant 10 ter rue Huet Humbert 89380 APPOIGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL895132226

SCI MADALI

**Société civile en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social et de liquidation :
4 rue des Cornes du Diable
89400 CHICHERY
813 161 353 RCS SENS**

L'Assemblée Générale réunie le 7 février 2021 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mathilde GOMES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société sera radiée. Pour avis, Le Liquidateur.

AL895132227

S.J.B.
Société d'Avocats

CLÔTURE LIQUIDATION

SCM MEDICALE DE TANLAY Société civile de moyens en liquidation Au capital de 1 900 euros Siège social : 1 Rue Haute des Fossés - 89430 TANLAY 505 215 111 RCS AUXERRE L'Assemblée Générale réunie le 29 NOVEMBRE 2021 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 décembre 2019, décharge Madame Aurélie ROBERT, demeurant 6 Allée des Erables – 89430 ST VINNEMER, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL895132229

→ AVIS DE CONSTITUTION

SCI DE L'ETAMBOT

Le 07/11/2021 a été créée la SCI DE L'ETAMBOT sise 32 rue de Maison Blanche 89140 Vinneuf Capital : 1000€. Durée : 99ans. Objet : L'acquisition, la gestion, la location de tous biens immobiliers. Gérante : Sylvie VIOLET 32 rue de Maison Blanche 89140 Vinneuf

AL895131812

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître FONTENEAU Damien, Notaire à SAINT-BRIS-LE-VINEUX (89530), 9, rue de Paris, le 6 décembre 2021, enregistré à AUXERRE, le 8 décembre 2021 sous les références 8904P01 2021 N01250, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La dénomination sociale est : SCI BKN IMMO.

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le siège social est fixé à : AUXERRE (89000), 13 rued'Egleny.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : 1.000 euros.

Les apports sont en numéraires.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Mr Karim BOUCHROU demeurant à AUXERRE (89000), 13 rue d'Egleny.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.

Pour avis

Le notaire.

AL895132155

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 07/12/2021, il a été constitué une SAS

Dénomination :

BENFO TECHNOLOGIES

Siège social : 1 Bis Avenue Bourbottes 89000 AUXERRE

Capital : 1000 €

Activités principales : télécommunications filaires, installation de fibre optique dans le réseau télécom, intervention dans la pose et la dépose des câbles souterrains et aériens, travaux d'installation électrique dans tous locaux

Durée : 99 ans

Président : M. LAHOUARI Benaceur 1 Bis Avenue Bourbottes 89000 AUXERRE

Directeur général : M. BEN SALAH YOSRI 1 Bis Avenue Bourbottes 89000 AUXERRE

Cession d'actions : LIBRE

Immatriculation au RCS de AUXERRE

AL895132156

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), le 10 décembre 2021, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement AUXERRE 1 le 14/12/2021 dossier 2021 00051725, référence 8904P01 2021 N 01287 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI CLES EN MAINS.

Siège social : GURGY (89250), 8 rue du Gué de la Baume.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange d'apport ou autrement.

Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.

Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.

- Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes et opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou tous autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Cessions de parts : Les parts sont librement cessibles ou transmissibles uniquement entre associés et aux descendants des associés. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.

Premier CO-GERANT : M. Frédéric RICHOU et Mme Céline TIERCELET, demeurant ensemble à GURGY (89250), 8 rue du Gué de la Baume.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.

Pour avis et mention

Le notaire.

AL895132157

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/12/2021 il a été constitué une SCI dénommée: KARPHIL

Siège social: rn 60 - les greves 89100 MALAY LE GRAND

Capital: 1.000 €

Objet: L'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit ; la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ; plus généralement, la réalisation de toutes opérations, de quelque nature que ce soit se rapportant directement ou indirectement à cet objet social, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la Société.

Gérant: M. BADOIL Philippe RN 60 - LES GREVES 89100 MALAY LE GRAND

Cession des parts sociales : I - Toute cession de parts doit être constatée par acte sous seing authentique ou privé. Elle n'est opposable à la société qu'après signification ou acceptation, dans les formes prévues à l'article 1690 du Code Civil ou par transfert sur le registre de la société établi en conformité de l'article 51 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978. Elle n'est opposable aux tiers qu'après l'accomplissement de ces formalités et après publication au Registre du Commerce et des sociétés. Lorsque deux époux sont simultanément membres de la société, les cessions de parts de l'un d'eux à l'autre doivent, pour être valables, résulter d'un acte notarié ou d'un acte sous seing privé (SSP) ayant acquis date certaine autrement que par le décès du cédant.

II - Les cessions s'effectuent librement entre associés et au profit des ascendants, descendant ou conjoint du cédant.

Toutes cessions au profit d'autres personnes doivent préalablement recueillir l'agrément des associés, statuant à la majorité prévue pour la modification des statuts. À défaut d'obtenir cet agrément, le projet de cession est notifié, avec demande d'agrément, à la société et à chacun des associés par lettre recommandée avec accusé de réception ou LRAR. La décision des associés doit intervenir dans les délais de la demande (qui ne doivent toutefois pas dépasser deux mois). Elle est

notifiée par la gérance au cédant, par LRAR. À défaut de notification dans ce délai, l'agrément est réputé acquis. Si l'agrément est accordé explicitement ou implicitement, la cession projetée est régularisée à l'initiative du cédant.

III - Dans le cas contraire, toutes dispositions doivent être prises par la gérance pour faire connaître à chacun des coassociés du cédant qu'ils ont la faculté d'acquérir les parts dont la cession a été refusée, pour centraliser les offres d'achat et assurer le déroulement et la régularité

des opérations, telles qu'elles sont ci-après prévues. Lorsque plusieurs associés expriment leur volonté d'acquérir, ils sont, sauf accord contraire entre eux, réputés acquéreurs à proportion du nombre de parts leur appartenant dans la limite de leur demande. Si aucun associé ne se porte acquéreur, comme dans le cas d'achat partiel, la société peut faire acquérir les parts par un ou plusieurs tiers désignés à l'unanimité des autres associés. La société peut également procéder au rachat des parts en vue de leur annulation. Le nom et l'adresse du, ou des acquéreurs proposés,

associés ou tiers, ou l'offre de rachat par la société ainsi que le prix offert, sont notifiés au cédant par LRAR. À défaut d'accord sur le prix, celui-ci est fixé conformément aux dispositions de l'article 1843-4 du Code Civil, par un expert désigné, soit par les parties, soit par Ordonnance du Président du Tribunal statuant en la forme des référés, et sans recours possible ; le tout sans préjudice du droit du cédant de conserver ses parts ou du cessionnaire de retirer son offre, si le prix fixé par l'Expert ne leur agrée point. À la demande de la société, ce délai de six mois pourra être prorogé de trois mois au maximum. Dans le cas d'une décision de dissolution, le cédant peut rendre caduque cette décision en faisant connaître à chacun de ses coassociés et à la gérance, par LRAR, adressée dans le délai d'un mois à compter de ladite décision, qu'il renonce à la cession.

Les dispositions ci-dessus sont applicables à tous les cas de cession entre vifs et à titre onéreux ou gratuit, elles s'appliquent également aux apports de parts par un associé à une société.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS

AL895132164

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : MEG N'COOK ; Siège social : 7 route de Domats (89150) MONTACHER VILLEGARDIN ; Objet : Traiteur, Chef à domicile ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ; Capital : 5 000 euros divisé en 500 actions de 10 euros chacune, totalement libéré ; Présidente : Mme Mégane FRIMON-RICHARD demeurant 7 route de Domats (89150) MONTACHER VILLEGARDIN ; ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Agrément de toutes les cessions d'actions par les actionnaires. Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de SENS

AL895132168

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT-FLORENTIN le 17 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société par actions simplifiée unipersonnelle

DENOMINATION : MINA GABARI

SIEGE SOCIAL : 38 Promenade de la Vernée – 89600 SAINT FLORENTIN

OBJET : Coaching pour les particuliers et les professionnels, bilans de compétence, formation professionnelle et reconversion professionnelle

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1000 euros

PRESIDENT : Mina GABARI

En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

Pour avis, la Présidente.

AL895132172

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/12/2021 , il a été constitué une société civile immobilière dénomination sociale : SCI MDRL THEVENARD Capital social:1 000 euros Siège social : 11, route de Courtenay, 89150 VALLERY Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées aussi bien à des tiers étrangers à la Société qu'entre Associés, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.Gérance : Madame Marie THEVENARD et Monsieur David THEVENARD Demeurant 11, route de Courtenay, 89150 VALLERY. La Société sera immatriculée au R.C.S. de SENS.Pour avis et mention

AL895132173

MD EQUIPEMENT

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 décembre 2021 à CRY il a été constitué une société en nom collectif. Dénomination sociale : MD EQUIPEMENT. Forme : Société en nom collectif. Objet : Prestations de travaux agricoles, activité de soutien aux cultures et accessoirement la location de matériels et le déneigement, entretien de voirie. Capital social : 10 000 euros. Siège social : 19 Grande Rue 89390 CRY. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Gérants et associés indéfiniment et solidairement responsables : M. Jean-Philippe MARCOUX demeurant 19 Grande Rue, 89390 Cry et Mme Christelle DUPIN demeurant 32 Grande Rue 89390 Cry. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, les gérants.

AL895132176

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 29/11/2021, il a été constitué une Société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SO FOOD ; Objet social : RESTAURATION RAPIDE . Siège social : 118 AVENUE JEAN JAURES, 89400 Migennes. Capital : 1000 € ; Durée : 99 ans ; Gérance : M. BOUSSOUF SOPHIANE, demeurant 108 RUE PASTEUR, 89400 Laroche-Saint-Cydroine; Immatriculation au RCS de Sens.

AL895132183

**Maître Jean-David FONTENEAU
Notaire
89800 CHABLIS**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-David FONTENEAU, Notaire à CHABLIS (Yonne) 1, rue Etienne Dolet, le 17/12/2021, a été constitué les statuts de la société d'exploitation agricole à responsabilité limitée dénommée « DOMAINE D'ELISE » dont le siège est à CHABLIS (Yonne), Milly, Chemin de la Garenne, lieudit « La Cote de Lechet » pour une durée de 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AUXERRE. Son objet social est l'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle. Elle est également compétente pour accomplir les opérations qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation. Le capital social est fixé à 4.569.000,00 € divisé en 4.569 parts, numéros 1 à 4.569 avec apport en numéraire de 317,49 € et apport de biens mobiliers et immobiliers de 4.568.682,51 €. Le gérant est Monsieur Frédéric François PRAIN, demeurant à PARIS (20ème) 7, rue Monte Cristo, née à PARIS (75008) le 6 juin 1956. Les mutations entre vifs sont constatées par acte authentique ou sous seing privé. Immatriculation au RCS d'AUXERRE.

Pour Avis et Mention,

Le Notaire

AL895132188

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte s.s.p. en date à SENS du 7.12.2021 il a été constitué sous la dénomination HARVEST FINANCES une SAS unipersonnelle dont le siège est à 89100 SENS, 22 Rue des Longues Raies, ayant pour objet l'acquisition, la propriété, la gestion de valeurs mobilières et d'immeubles, le conseil en matière financière, technique, commerciale, administrative, et la fournitures de services aux filiales. Le capital, uniquement constitué d'apports en numéraire est fixé à 1.000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune intégralement souscrites et libérées lors de la constitution. M. Nicolas LERAILLE, demeurant 73 Avenue du Général Foy à 80000 AMIENS a été désigné en qualité de premier Président pour une durée non limitée. La durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SENS.

AL895132189

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Guillaume DINET, notaire à CLAMECY (Nièvre), le VINGT-HUIT NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-ET-UN, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : GA ALLEMANDOU

Forme : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

Capital Social : MILLE EUROS (1.000,00 euros)

Siège Social : COLLEMIERS (Yonne), 1, rue du Vallon.

Objet Social :

- l'acquisition, la gestion, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédit (dont crédit-bail), prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérance : Madame Iuliana VLADESCU, demeurant à COLLEMIERS (Yonne), 1, rue du Vallon.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de commerce de SENS.

Pour Avis, Maître Guillaume DINET.

AL895132203

AU VIEUX PRESSOIR

**Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social
1 Place Marguerite de Bourgogne
89700 TONNERRE**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TONNERRE du 16 Décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : AU VIEUX PRESSOIR

Siège social : 1 Place Marguerite de Bourgogne, 89700 TONNERRE.

Objet social :

- Achat revente de produits régionaux, de vins et spiritueux,

- Organisation évènementielle autour des produits régionaux, de vins et spiritueux

- Petite restauration, vente à emporter.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 3 000 euros.

Gérance :

Monsieur Claude COHEN, demeurant 4 Grande Rue 89160 PACY SUR ARMANCON

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

Pour avis

La Gérance

AL895132222

LES BUREAUX SERONT FERMÉS
du
vendredi
24 décembre 2021
(au soir)

jusqu'au
lundi
03 janvier 2022
(au matin)

